



Industrie pharmaceutique

Fabrication en commerce de produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire

Bilan et évolution de l'alternance dans les industries pharmaceutiques

Rapport final

Décembre 2025

SOMMAIRE

1. Contexte du projet et méthodologie
2. Effectifs totaux et nouveaux alternants dans les industries pharmaceutiques
3. Profil des alternants dans les industries pharmaceutiques
4. Les entreprises mobilisant l'alternance dans les industries pharmaceutiques
5. Les organismes de formation formant en alternance dans les industries de pharmaceutiques
6. Les certifications visées en alternance dans les industries pharmaceutiques
7. Les résultats de l'alternance dans les industries pharmaceutiques

01

Contexte du projet et méthodologie

Contexte du projet et méthodologie

Les objectifs du projet

Les branches « Industrie pharmaceutique » et « Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire » (ci-après FC2PV) ont souhaité **réaliser un focus sur leurs deux branches et leurs alternants de l'étude sur le bilan et l'évolution de l'alternance dans l'interindustrie.**

Ce focus apporte notamment une vision, par indicateur, de l'évolution de l'alternance pour chacune des deux branches des industries pharmaceutiques, alors que l'évolution est analysée au niveau de l'interindustrie dans l'étude précédemment citée.

Si ce complément propose globalement la même méthodologie que le rapport interindustriel (structuration, dénombrement des alternants, appellations, indicateurs mobilisés), il propose également **de nouveaux croisements d'indicateurs ainsi que des analyses inhérentes aux enjeux et spécificités des deux branches.**



4 OBJECTIFS

- Caractériser les spécificités des branches Industrie pharmaceutique et FC2PV au regard des résultats obtenus dans l'étude interindustrielle
- Approfondir les résultats de l'étude interindustrielle, à travers de nouveaux croisements d'indicateurs pour appréhender plus finement les pratiques de recours à l'alternance dans les deux branches
- Mieux connaître le recours aux formations certifiantes et les résultats de l'alternance en analysant le taux de remplissage des CFA et le taux d'insertion des alternants
- Distinguer l'évolution du recours aux contrats d'apprentissage et aux contrats de professionnalisation et objectiver le phénomène de transfert entre ces deux dispositifs

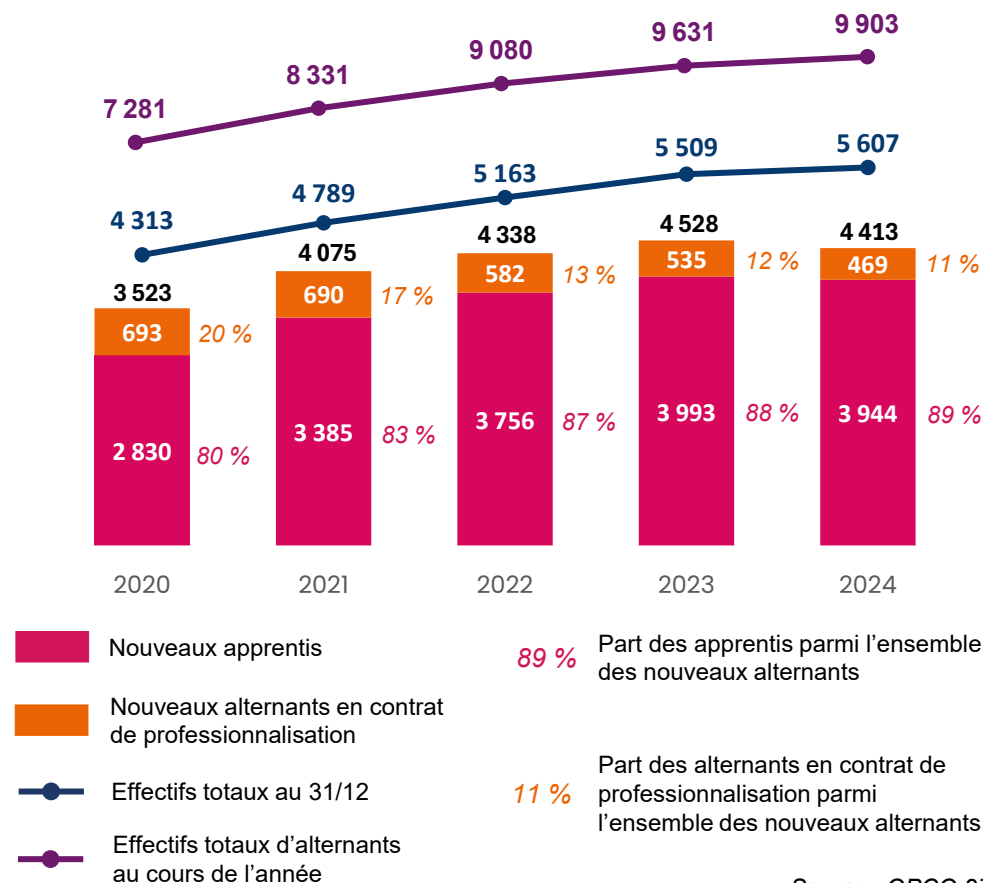
02

**Effectifs totaux et nouveaux
alternants dans les industries
pharmaceutiques**

Effectifs totaux et nouveaux alternants dans la branche Industrie pharmaceutique



Évolution du nombre de nouveaux alternants, des effectifs totaux d'alternants au 31/12 et au cours de l'année, dans la **branche Industrie pharmaceutique** entre 2020 et 2024



Source : OPCO 2i

Une augmentation mesurée des effectifs dans la branche Industrie pharmaceutique

- Entre 2020 et 2024, les effectifs totaux d'alternants ont augmenté de **+30 %** dans la **branche Industrie pharmaceutique**, contre **+36 %** dans l'interindustrie.
- Le nombre de nouveaux alternants (c'est-à-dire ayant signé un contrat dans l'année) a augmenté de **+25 %** entre 2020 et 2024 (**+39 %** dans l'interindustrie).
- Le nombre total d'alternants au cours de l'année a augmenté de **+36 %** entre 2020 et 2024.
- Le nombre de nouveaux apprentis a augmenté de **+39 %** (**+50 %** dans l'interindustrie) et porte largement la dynamique globale.
- Le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation a quant à lui diminué de **-32 %** (**-8 %** dans l'interindustrie). Cette dynamique à la baisse du nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation traduit **un transfert des contrats de professionnalisation vers les contrats d'apprentissage** dans la branche.



CLÉS DE LECTURE

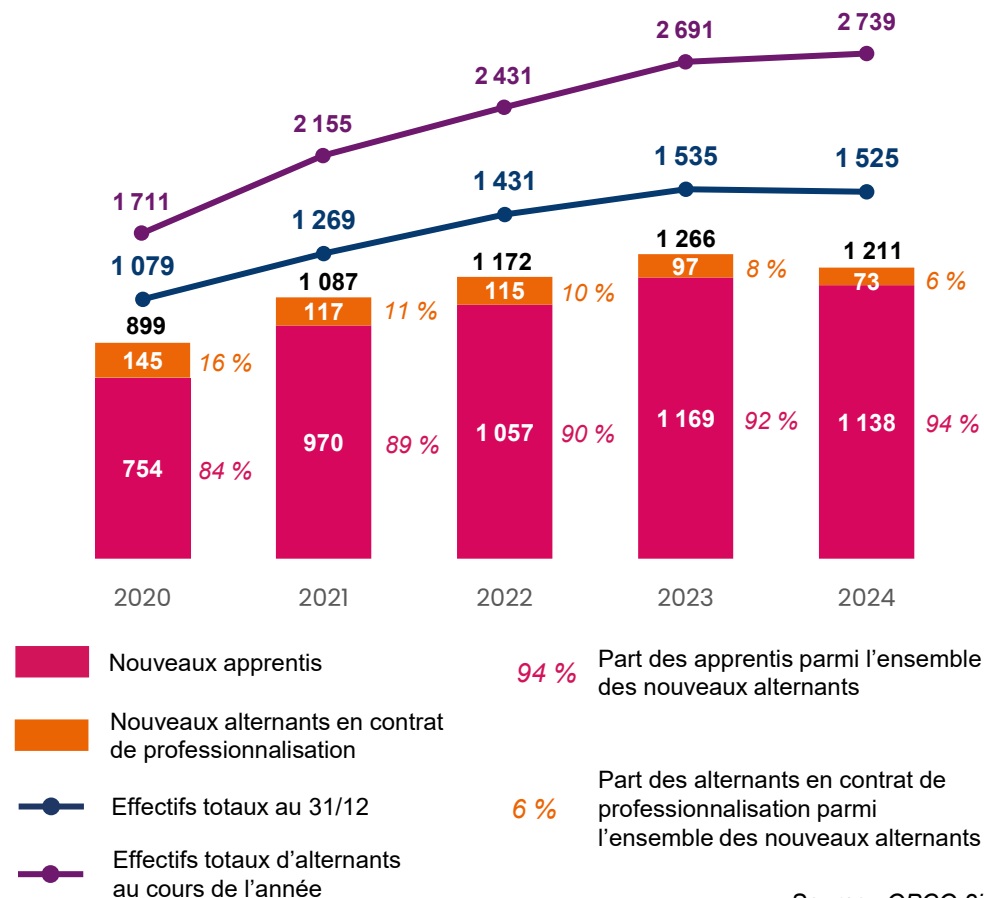
- Au 31/12/2024, l'industrie pharmaceutique comptait au total 5 607 alternants
- Sur l'année 2024, la branche Industrie pharmaceutique a enregistré 4 413 nouveaux alternants, dont 3 944 contrats d'apprentissage.
- En 2024, les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation ont représenté 11 % des nouveaux alternants sur l'année.



Effectifs totaux et nouveaux alternants dans la branche FC2PV



Évolution du nombre de nouveaux alternants et des effectifs totaux d'alternants au 31/12 dans la **branche FC2PV** entre 2020 et 2024



Source : OPCO 2i

Une augmentation mesurée des effectifs dans la branche FC2PV

- Entre 2020 et 2024, les effectifs totaux d'alternants ont augmenté de **+41 %** dans la **branche FC2PV**, contre +36 % dans l'interindustrie.
- Le nombre de nouveaux alternants (c'est-à-dire ayant signé un contrat dans l'année) a augmenté de +35 % entre 2020 et 2024 (+39 % dans l'interindustrie).
- Le nombre total d'alternants au cours de l'année a augmenté de +60 % entre 2020 et 2024.
- Le nombre de nouveaux apprentis a augmenté de +51 % (+50 % dans l'interindustrie) et porte largement la dynamique globale.
- Le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation a quant à lui diminué de -50 % (-8 % dans l'interindustrie). Cette dynamique à la baisse du nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation traduit **un transfert des contrats de professionnalisation vers les contrats d'apprentissage dans la branche.**



CLÉS DE LECTURE

- Au 31/12/2024, la branche FC2PV comptait au total 1 525 alternants.
- Sur l'année 2024, la branche FC2PV a enregistré 1 211 nouveaux alternants dont 1 138 contrats d'apprentissage.
- En 2024, les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation ont représenté 6 % des nouveaux alternants sur l'année.



03

Profil des alternants dans les industries pharmaceutiques

03

A. L'âge des nouveaux alternants

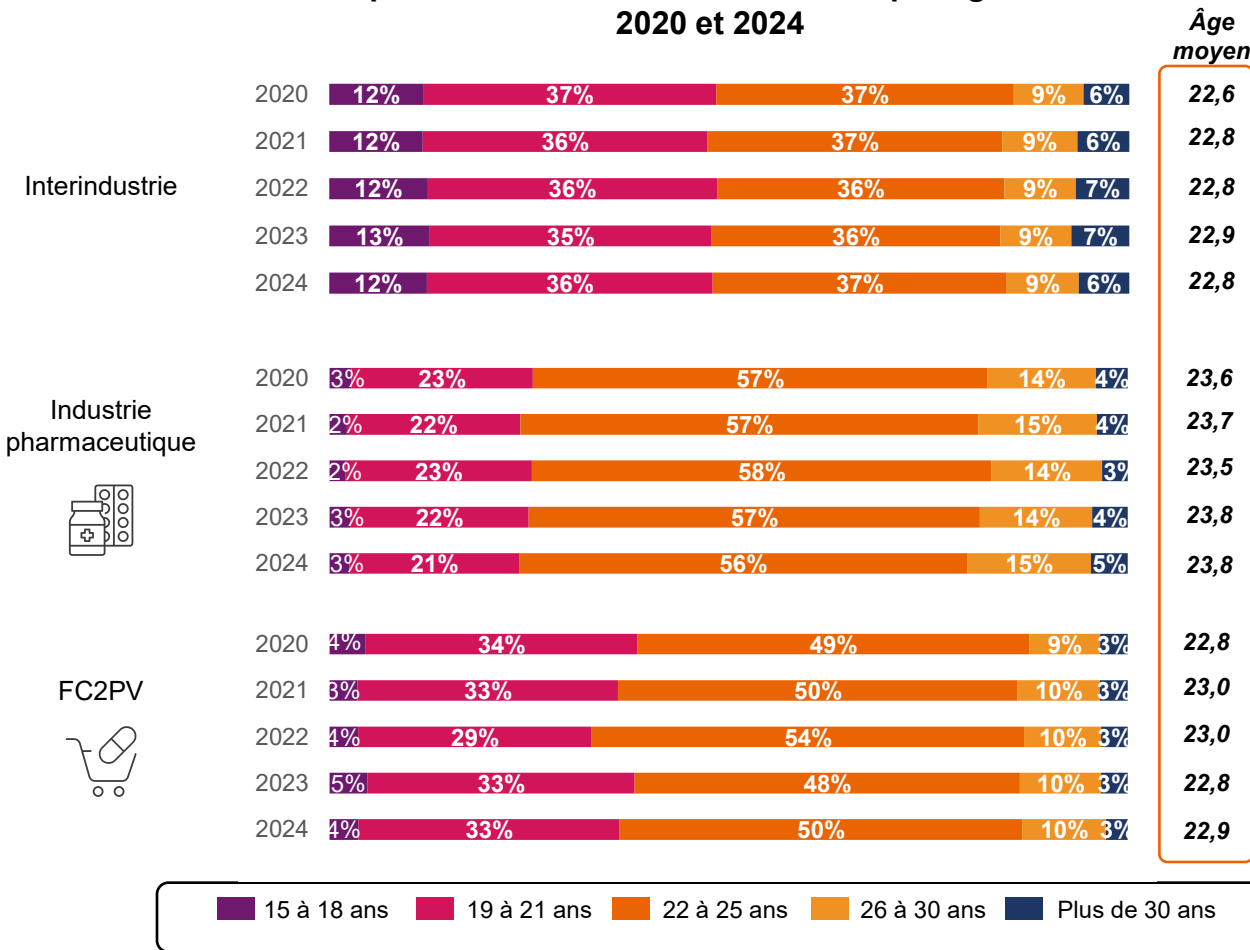
B. Le genre des nouveaux alternants

C. La géographie des nouveaux alternants

L'âge des nouveaux alternants dans les industries pharmaceutiques



Répartition des nouveaux alternants par âge entre 2020 et 2024



De nouveaux alternants plus âgés en moyenne dans les industries pharmaceutiques

- Alors que 12% des nouveaux alternants ont moins de 19 ans dans l'interindustrie en 2024, ils ne sont respectivement que 3 % et 4 % dans la branche Industrie pharmaceutique et la branche FC2PV. Dans les deux branches, l'âge moyen des nouveaux alternants demeure stable de 2020 à 2024, respectivement autour de 24 ans dans la branche Industrie pharmaceutique et 23 ans dans la branche FC2PV.
- Cette faible proportion d'alternants de moins de 19 ans s'explique par le fait que l'alternance est largement mobilisée sur des niveaux supérieurs, sur lesquels l'entrée se fait plus tardivement.

De nouveaux apprentis plus jeunes dans la branche FC2PV que dans la branche Industrie pharmaceutique

- Alors que 24 % des nouveaux apprentis ont moins de 22 ans dans la branche Industrie pharmaceutique, cette proportion est de 37 % dans la branche FC2PV en 2024.

Une forte inflexion dans le public en contrat de professionnalisation

- En 2024, les nouveaux alternants en contrats de professionnalisation sont majoritairement âgés de 22 à 25 ans : 56 % dans la branche Industrie pharmaceutique, 50 % dans la branche FC2PV contre 37 % dans l'interindustrie en moyenne.
- L'âge moyen des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation est moins élevé dans les industries pharmaceutiques que dans l'interindustrie : 28,4 pour la branche Industrie pharmaceutique, 28,0 pour la branche FC2PV, contre 30,3 dans l'interindustrie en 2024.
- Cependant, on constate une forte bascule entre 2022 et 2024 : l'âge moyen des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation a augmenté de 2 ans dans la branche Industrie pharmaceutique et d'1 an dans la branche FC2PV. Surtout, la part des plus de 30 ans a augmenté de respectivement 4 et 11 points entre 2022 et 2024 (ces hausses sont moindres dans l'interindustrie).
- Ces évolutions indiquent une évolution dans le recours aux contrats de professionnalisation, plus axé sur un public âgé.

Source : OPCO 2i, données « flux »

i Le détail des données par type de dispositif est disponible dans la page suivante.



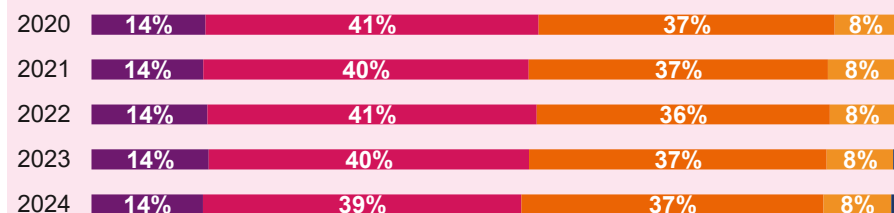
L'âge des nouveaux alternants dans les industries pharmaceutiques



Répartition des nouveaux alternants en contrat d'apprentissage par âge entre 2020 et 2024

Âge
moyen

Interindustrie



21,5

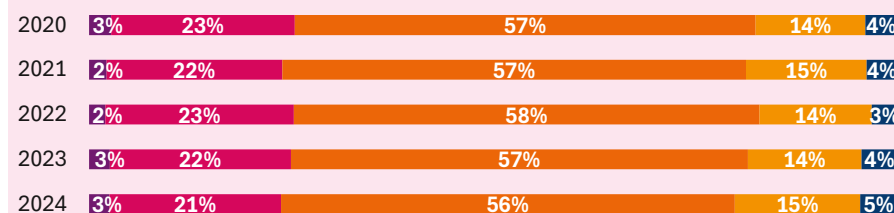
21,6

21,5

21,6

21,7

Industrie
pharmaceutique



23,0

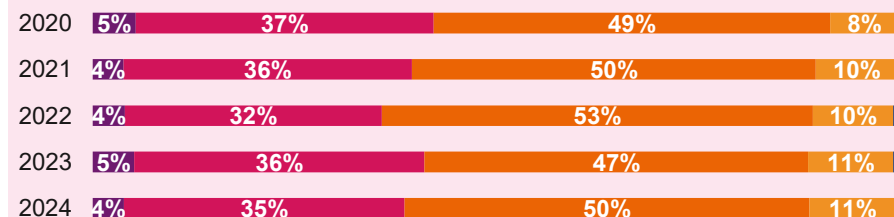
23,1

23,0

23,1

23,3

FC2PV



22,2

22,4

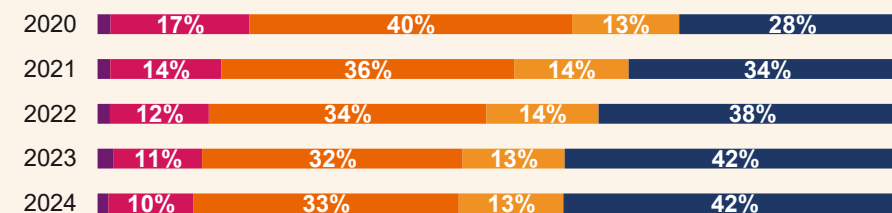
22,5

22,4

22,5

Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par âge entre 2020 et 2024

Âge
moyen



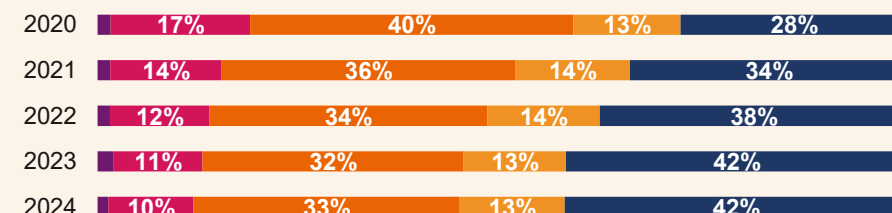
27,7

28,9

29,6

30,5

30,4



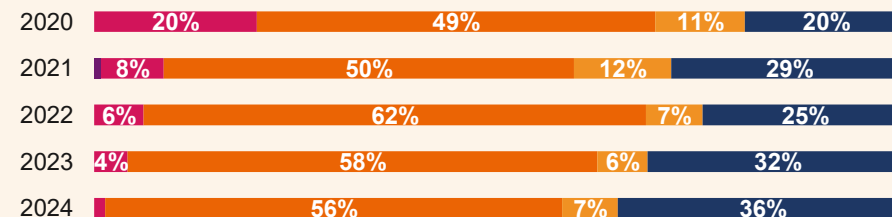
26,4

26,6

26,5

28,7

28,4



26,1

27,5

27,1

28,0

28,0

15 à 18 ans 19 à 21 ans 22 à 25 ans 26 à 30 ans Plus de 30 ans

Source : OPCO 2i, données « flux »



03

A. L'âge des nouveaux alternants

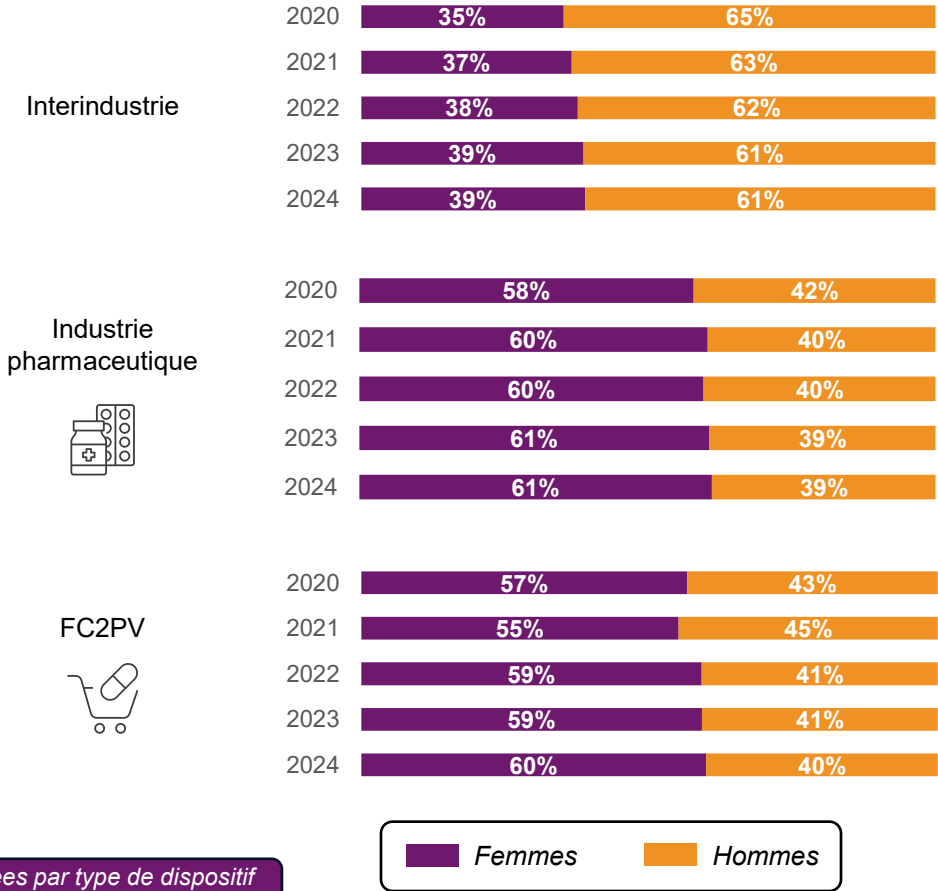
B. Le sexe des nouveaux alternants

C. La géographie des nouveaux alternants

Le sexe des nouveaux alternants dans les industries pharmaceutiques



Répartition des nouveaux alternants par sexe, entre 2020 et 2024



i Le détail des données par type de dispositif est disponible dans la page suivante

Une forte proportion de femmes parmi les nouveaux alternants des industries pharmaceutiques

- À l'inverse de l'interindustrie, les femmes sont majoritaires parmi les nouveaux alternants des industries pharmaceutiques : en 2024, les femmes représentent environ 60 % des nouveaux alternants de chacune des deux branches, contre 39 % dans l'interindustrie.
- De plus, on observe une relative féminisation des nouveaux alternants dans l'interindustrie et dans les industries pharmaceutiques entre 2020 à 2024. Dans la branche Industrie pharmaceutique, alors que les femmes représentaient 58 % des nouveaux alternants en 2020, leur part a augmenté de +3 points entre 2020 et 2024. Cette augmentation est également de +3 points pour la branche FC2PV.
- Cette logique de féminisation des nouveaux alternants s'observe sur les contrats d'apprentissage sur les deux branches, notamment la branche FC2PV (+6 points).
- Sur la période, la part de femmes alternantes en contrat de professionnalisation dans la branche FC2PV est passée de 70 % à 64 %. Ceci peut être lié au type de certifications visées par les nouveaux alternants de la branche en contrat de professionnalisation durant l'année 2024, davantage axées sur les fonctions de production, traditionnellement plutôt masculines.
- Dans la branche Industrie pharmaceutique, la part des femmes parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation est quant à elle croissante (+3 points).

Source : OPCO 2i, données « flux »

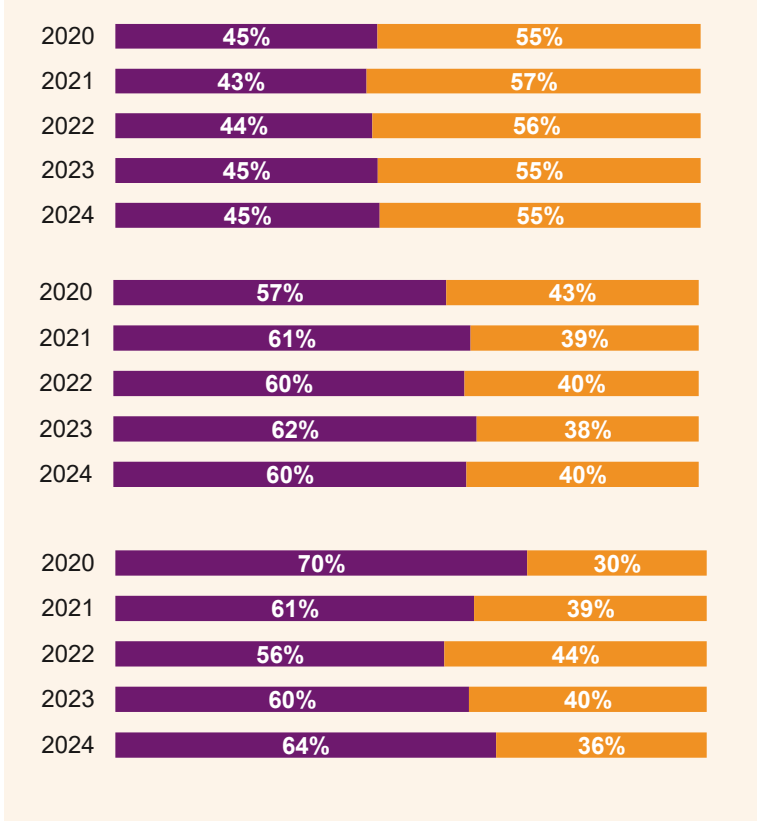
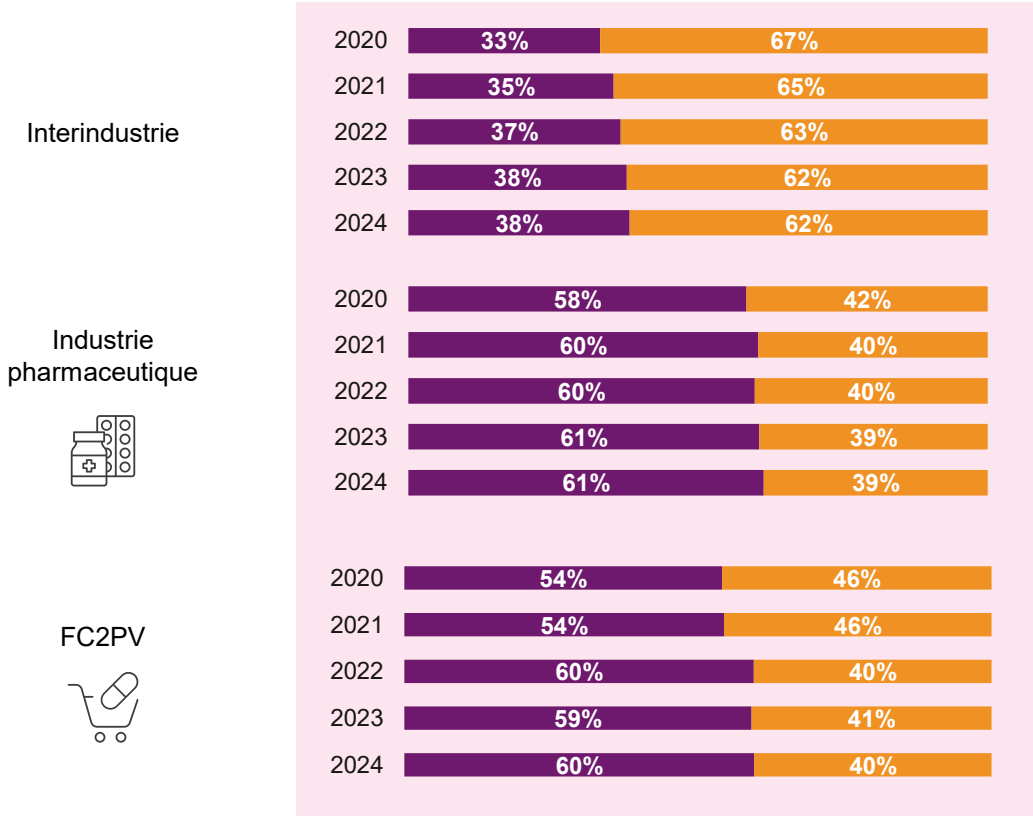


Le sexe des nouveaux alternants dans les industries pharmaceutiques



Répartition des nouveaux alternants en contrat d'apprentissage par sexe, entre 2020 et 2024

Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par sexe, entre 2020 et 2024



Source : OPCO 2i, données « flux »



03

A. L'âge des nouveaux alternants

B. Le genre des nouveaux alternants

C. La géographie des nouveaux alternants



Dans la branche Industrie pharmaceutique, une forte concentration francilienne, et une surreprésentation par rapport à l'emploi salarié

- 41 % des effectifs totaux d'alternants de la branche Industrie pharmaceutique travaillent dans une entreprise francilienne au 31/12/2024. Cette proportion est très largement supérieure à la moyenne interindustrielle.
- Après l'Île-de-France, c'est en Auvergne-Rhône-Alpes que travaillent le plus d'alternants de la branche professionnelle (17 %, contre 16 % dans l'interindustrie).
- La région Normandie représente également une part des alternants de la branche supérieure à la moyenne interindustrielle (10 % vs 6 % dans l'interindustrie) .

En Île-de-France et en Normandie, un poids conséquent de l'alternance dans l'emploi salarié

- En Île-de-France, les alternants représentent 5,6 % des effectifs salariés totaux de la branche, soit 1,6 points de plus que la moyenne. La région Normandie se distingue également par une part des alternants sur l'emploi salarié supérieure à la moyenne.
- Les alternants représentent une part moindre de l'emploi dans les régions Bretagne, PACA, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine (entre 1,4 et 1,9 % contre 4,0% en moyenne).

À l'exception des principales régions, des dynamiques très hétérogènes

- D'une région à l'autre, l'évolution des effectifs totaux d'alternants (30 % sur quatre ans au niveau national) est très hétérogène : elle va d'une baisse de - 1 % en Nouvelle-Aquitaine à une hausse de +106 % en Hauts-de-France et +63 % en Occitanie.
- Les régions mobilisant le plus l'alternance (Île-de-France et AURA) connaissent une croissance de leurs effectifs totaux d'alternants proche de la moyenne. Quant à la région Normandie, la croissance de leurs effectifs d'alternants sur quatre ans est supérieure à la moyenne nationale de 15 points.

La géographie des nouveaux alternants dans la branche Industrie pharmaceutique



Répartition et évolution des effectifs totaux d'alternants et répartition des effectifs salariés par région dans la branche Industrie pharmaceutique, 2024

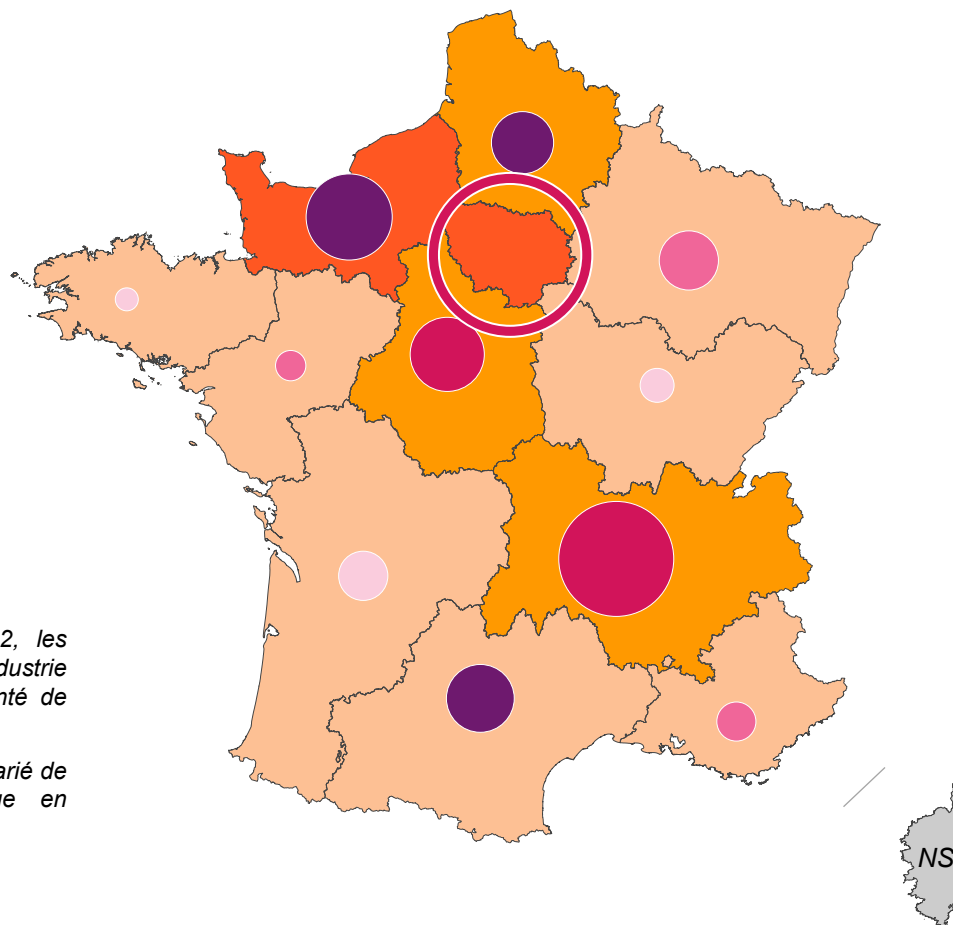
Source : OPCO 2i, données « stock », Données LEEM pour les effectifs salariés au lieu d'habitation

Croissance au niveau national entre 2023 et 2024
+2 %

Part de l'apprentissage dans l'emploi salarié national de la branche Industrie pharmaceutique
4,0 %

Lecture :

- Entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022, les effectifs d'alternants dans la branche Industrie pharmaceutique en AURA ont augmenté de +29 %.
- La part des alternants dans l'emploi salarié de la branche Industrie pharmaceutique en AURA est de 4,1 %.



● La taille des bulles est proportionnelle au nombre total d'alternants au 31/12/2024

Évolution des effectifs totaux en alternance entre le 31/12/2020 et le 31/12/2024

- Entre -1 à +15 %
- Entre +15 % et 21 %
- Entre +21 % et 44 %
- Supérieure à +44 %

Part de l'alternance dans l'emploi salarié de la branche

- Inférieure de 0,5 point ou plus de l'emploi salarié de la région
- Similaire à la moyenne nationale
- Supérieur de 0,5 point ou plus de l'emploi salarié de la région
- Données non significatives



La géographie des nouveaux alternants dans la branche Industrie pharmaceutique



Répartition par région des effectifs totaux en alternance dans la branche Industrie pharmaceutique

Région	Effectifs totaux en alternance au 31/12/2020	Effectifs totaux en alternance au 31/12/2021	Effectifs totaux en alternance au 31/12/2022	Effectifs totaux en alternance au 31/12/2023	Effectifs totaux en alternance au 31/12/2024	Evol. des effectifs totaux en alternance 2020-2024	Evol. des effectifs totaux en alternance 2023-2024	Part régionale des effectifs totaux en alternance au 31/12/2024	Part des effectifs totaux en alternance dans l'emploi salarié au 31/12/2024
Île-de-France	1 827	2 071	2 190	2 335	2 302	26 %	1 %	41 %	5,6 %
Centre-Val de Loire	333	330	345	376	406	22 %	8 %	7 %	3,8 %
Bourgogne-Franche-Comté	74	69	80	84	85	15 %	1 %	2 %	3,1 %
Normandie	379	418	450	489	548	45 %	12 %	10 %	4,5 %
Hauts-de-France	139	165	197	244	286	106 %	17 %	5 %	3,8 %
Grand Est	222	254	276	258	259	17 %	0 %	5 %	3,1 %
Pays de la Loire	59	50	73	57	68	15 %	19 %	1 %	1,8 %
Bretagne	36	38	38	42	39	8 %	-7 %	1 %	1,4 %
Nouvelle-Aquitaine	180	174	173	193	179	-1 %	-7 %	3 %	1,9 %
Occitanie	208	243	316	329	340	63 %	3 %	6 %	2,8 %
Auvergne-Rhône-Alpes	760	883	916	990	977	29 %	-1 %	17 %	4,1 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	93	89	105	112	113	22 %	1 %	2 %	1,7 %
Corse	1	1	1	0	0	NC	NC	0 %	NC
Total général	4 311	4 785	5 160	5 509	5 602	30 %	2 %	100 %	4,0 %

Sources : OPCO 2i, données « stock » et données LEEM pour les effectifs salariés au lieu d'habitation





Malgré le poids fort de deux régions, l'alternance se déconcentre

- **C'est en AURA que travaillent le plus d'alternants de la branche** : 24 %, contre 23 % en Île-de-France. La branche se démarque sur ce point de l'interindustrie (+7 points par rapport à la part de la région Île-de-France dans l'interindustrie) et de la branche Industrie pharmaceutique (+18 points), où la principale région d'accueil des alternants est l'Île-de-France. Cette tendance recule cependant puisque la région a une dynamique plus forte que la moyenne dans la branche Industrie pharmaceutique et légèrement inférieure dans la branche FC2PV.
- 4 régions concentrent 65 % des alternants : outre AURA (24 %) et l'IDF (23 %), les alternants sont notamment présents en Grand Est et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (9 % chacun). **Globalement, la répartition régionale de l'alternance se déconcentre pour la branche.** En 2020, les 4 principales régions représentaient 66 % des effectifs totaux d'alternants.

Une répartition géographique des alternants plutôt représentative de la répartition de l'emploi salarié

- Le poids respectif des régions AURA et IDF dans l'alternance est représentatif de leurs poids dans l'emploi salarié. **L'alternance est surreprésentée dans l'emploi de la branche dans les régions Grand-Est (+1,6 points), Nouvelle-Aquitaine (+0,8 points) et Bourgogne-Franche-Comté (+0,8 points).**
- Dans les régions Pays de la Loire et Occitanie, l'alternance représente un poids moindre de l'emploi salarié par rapport à la moyenne d'environ 1 point. **C'est surtout en Hauts-de-France que l'alternance semble peu mobilisée** par les entreprises, puisqu'elle ne représente que 2,4 % de l'emploi salarié.

À l'exception des principales régions, des dynamiques très hétérogènes

- Cinq régions se distinguent par une croissance de leurs effectifs totaux d'alternants supérieure à 50 % sur quatre ans : Centre-Val de Loire (+88 %), Pays de la Loire (+88 %), Occitanie (+78%), Grand Est (+69 %) et Nouvelle-Aquitaine (+68 %). Pour les régions, Centre-Val de Loire, Occitanie et Pays de la Loire, ce constat doit être relativisé par les effectifs d'alternants initialement modestes (moins de 50 alternants en 2020 chacune).

La géographie des nouveaux alternants dans la branche FC2PV



Répartition et évolution des effectifs totaux d'alternants et répartition des effectifs salariés par région dans la branche FC2PV, 2024

Source : OPCO 2i, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF

Croissance au niveau national entre 2023 et 2024

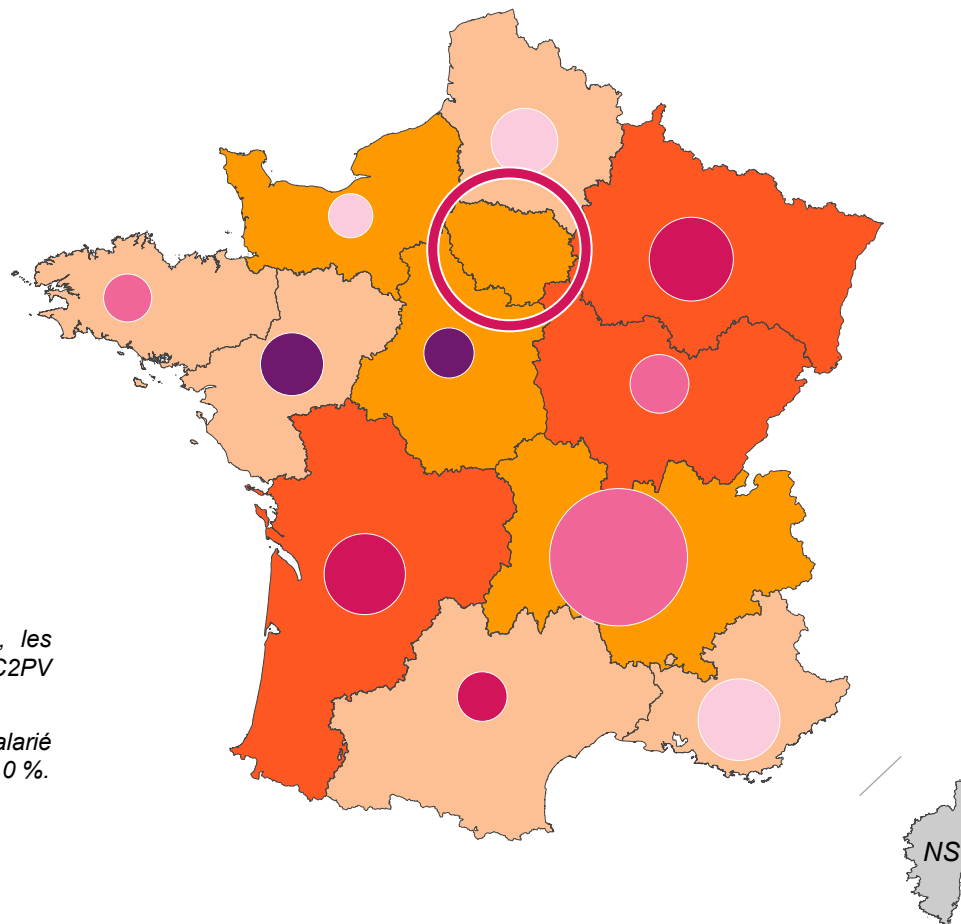
- 1 %

Part de l'apprentissage dans l'emploi salarié national de la branche FC2PV

3,7 %

Lecture :

- Entre le 31/12/2020 et le 31/12/2024, les effectifs d'alternants dans la branche FC2PV en AURA ont augmenté de +34 %.
- La part des alternants dans l'emploi salarié de la branche FC2PV en AURA est de 4,0 %.



La taille des bulles est proportionnelle au nombre total d'alternants au 31/12/2024

Évolution des effectifs totaux en alternance entre le 31/12/2020 et le 31/12/2024

- Entre -3 à +30 %
- Entre +30 % et 42 %
- Entre +42 % et 79 %
- Supérieure à +79 %

Part de l'alternance dans l'emploi salarié de la branche

- Inférieure de 0,5 point ou plus de l'emploi salarié de la région
- Similaire à la moyenne nationale
- Supérieur de 0,5 point ou plus de l'emploi salarié de la région
- Données non significatives



La géographie des nouveaux alternants dans la branche FC2PV



Région	Effectifs totaux en alternance au 31/12/2020	Effectifs totaux en alternance au 31/12/2021	Effectifs totaux en alternance au 31/12/2022	Effectifs totaux en alternance au 31/12/2023	Effectifs totaux en alternance au 31/12/2024	Evol. des effectifs totaux en alternance 2020-2024	Evol. des effectifs totaux en alternance 2023-2024	Part régionale des effectifs totaux en alternance au 31/12/2024	Part des effectifs totaux en alternance dans l'emploi salarié au 31/12/2024
Île-de-France	243	245	298	308	347	43 %	13 %	23 %	3,9 %
Centre-Val de Loire	26	41	49	60	49	88 %	-18 %	3 %	3,9 %
Bourgogne-Franche-Comté	51	63	52	63	67	31 %	6 %	4 %	4,5 %
Normandie	39	45	51	51	38	-3 %	-25 %	3 %	3,8 %
Hauts-de-France	71	89	102	99	86	21 %	-13 %	6 %	2,4 %
Grand Est	81	99	119	140	137	69 %	-2 %	9 %	5,3 %
Pays de la Loire	41	55	64	75	77	88 %	3 %	5 %	3,0 %
Bretagne	34	39	32	45	45	32 %	0 %	3 %	2,9 %
Nouvelle-Aquitaine	76	103	136	143	128	68 %	-10 %	8 %	4,5 %
Occitanie	27	41	47	55	48	78 %	-13 %	3 %	2,9 %
Auvergne-Rhône-Alpes	275	317	352	378	368	34 %	-3 %	24 %	4,0 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	113	131	129	117	130	15 %	11 %	9 %	3,2 %
Corse	2	1	0	0	0	NC	NC	0 %	NC
Total général	1 079	1 269	1 431	1 534	1 520	41 %	-1 %	100 %	3,7 %

Source : OPCO 2i, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF



04

**Les entreprises mobilisant
l'alternance dans les
industries pharmaceutiques**

04

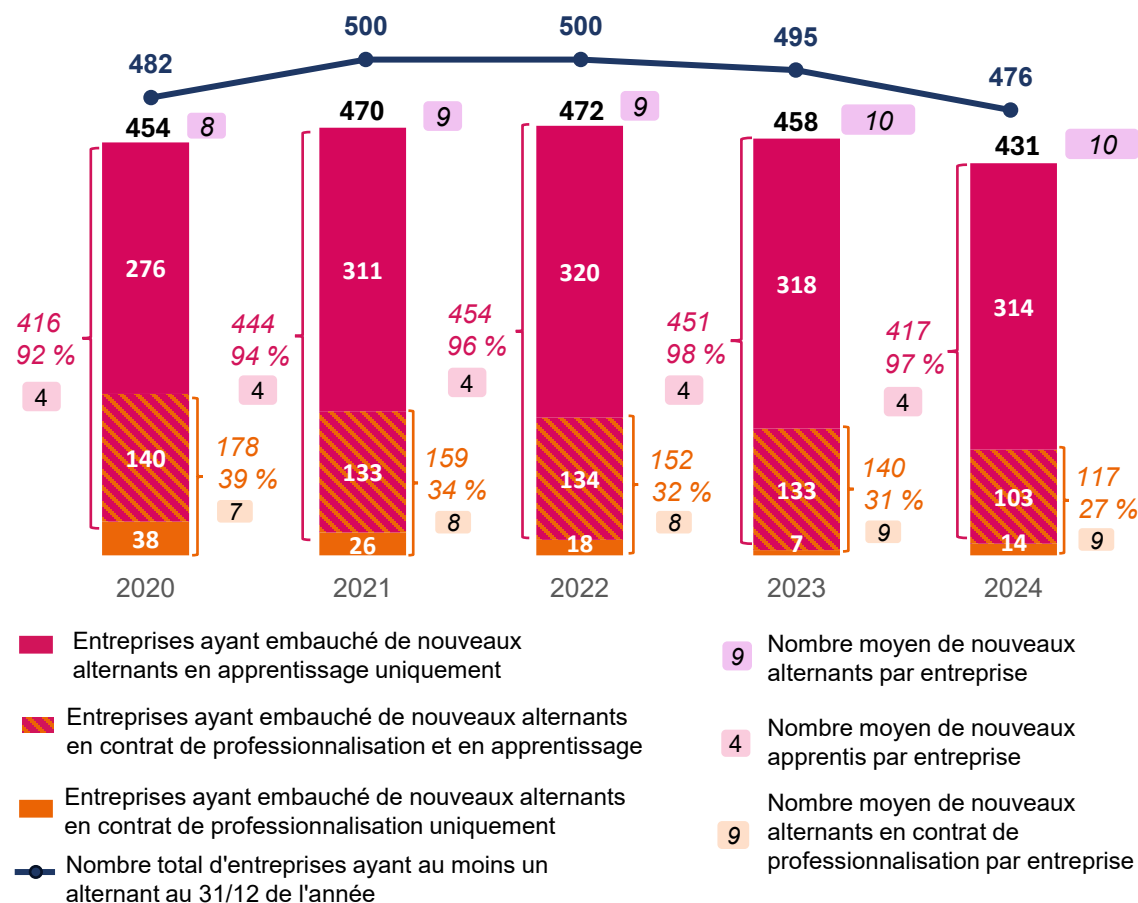
A. Les entreprises ayant recours à l'alternance

- B. La taille des entreprises ayant recours à l'alternance
- C. Le taux de recours à l'alternance selon la taille des entreprises

Les entreprises mobilisant l'alternance dans la branche Industrie pharmaceutique



Évolution du nombre d'entreprises ayant recours à l'alternance dans la branche Industrie pharmaceutique entre 2020 et 2024



Une légère baisse de la part des entreprises de la branche Industrie pharmaceutique ayant recours à l'alternance

- En 2024, **30 % des entreprises de la branche Industrie pharmaceutique avaient au moins un alternant**. 27 % avaient recruté au moins un nouvel alternant sur l'année.
- Entre 2020 et 2024, le **nombre total d'entreprises ayant embauché de nouveaux alternants** dans la branche Industrie pharmaceutique a **légèrement baissé de -5 %**.
- Le nombre d'entreprises ayant embauché de nouveaux alternants uniquement en contrat d'apprentissage a augmenté de +14 % entre 2020 et 2024. Ainsi en 2024, **26% des entreprises de la branche Industrie pharmaceutique ont recruté au moins un nouvel apprenti**.
- À l'inverse, le nombre d'entreprises ayant embauché de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation a diminué de -34 % entre 2020 et 2024.

- Entre 2020 et 2024, le nombre d'entreprises ayant uniquement recruté des alternants en contrat de professionnalisation a fortement diminué, passant de 38 à 14, en lien avec l'essor de l'apprentissage.
- Alors que les entreprises mobilisant l'apprentissage comptaient en moyenne 4 apprentis dans leurs effectifs en 2020, celle-ci est restée stable en 2024.

CLÉS DE LECTURE

- Au 31/12/2024, 476 entreprises avaient au moins un alternant parmi leurs salariés dans la branche Industrie pharmaceutique.
- En 2024, 431 entreprises de la branche Industrie pharmaceutique ont embauché au moins un nouvel alternant.
- En 2024, 173 entreprises de la branche Industrie pharmaceutique ont embauché au moins un apprenti et un nouvel alternant en contrat de professionnalisation.

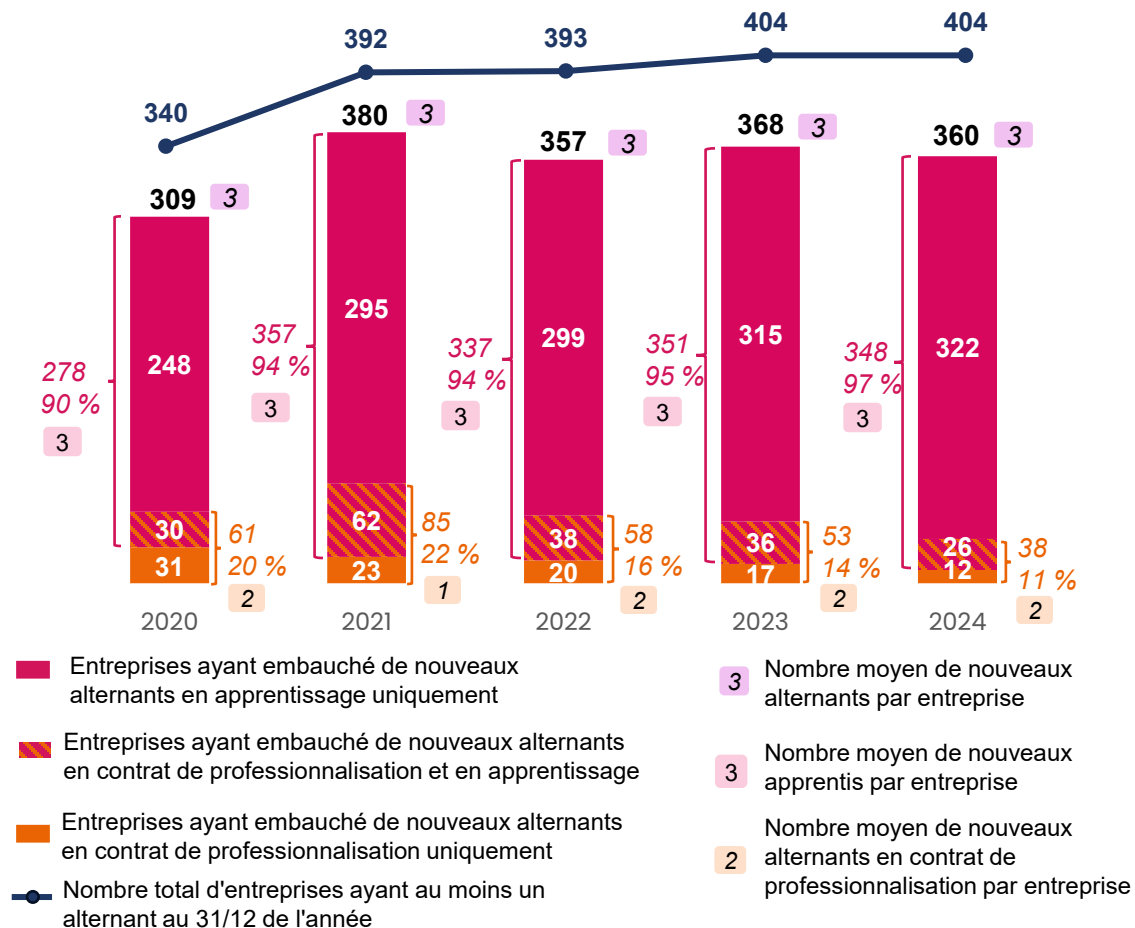
Source : OPCO 2i, données « flux » et « stock »



Les entreprises mobilisant l'alternance dans la branche FC2PV



Évolution du nombre d'entreprises ayant recours à l'alternance dans la branche FC2PV entre 2020 et 2024



Une stabilisation du recours à l'alternance par les entreprises de la branche FC2PV

- En 2024, **25 % des entreprises de la branche FC2PV avaient au moins un alternant**. Parmi elles, 22 % avaient recruté au moins un nouvel alternant la même année.
- Durant la période 2020-2024, le **nombre total d'entreprises ayant embauché de nouveaux alternants** dans la branche FC2PV a augmenté de **+17 %**.
- Fin 2024, les effectifs totaux d'alternants dans la branche FC2PV étaient plus élevés que fin 2020, de **+41 %**.
- La **hausse du recours à l'alternance est majoritairement portée par l'apprentissage**. En effet, le nombre d'entreprises ayant embauché de nouveaux alternants uniquement en contrat d'apprentissage a augmenté de **+30 %** entre 2020 et 2024.
- Le recours à l'alternance en contrat de professionnalisation est nettement inférieur à celui de la branche Industrie pharmaceutique. 11 % des entreprises de la branche ayant recours à l'alternance ont mobilisé un contrat de professionnalisation, soit 16 points de moins comparé à la branche Industrie pharmaceutique.
- Le nombre d'entreprises qui mobilise uniquement des contrats de professionnalisation a été divisé par deux entre 2020 et 2024.



CLÉS DE LECTURE

- Au 31/12/2024, 404 entreprises avaient au moins un alternant parmi leurs salariés dans la branche FC2PV.
- En 2024, 360 entreprises dans la branche FC2PV ont embauché au moins un nouvel alternant.
- En 2024, 26 entreprises dans la branche FC2PV ont embauché au moins un apprenti et un nouvel alternant en contrat de professionnalisation.



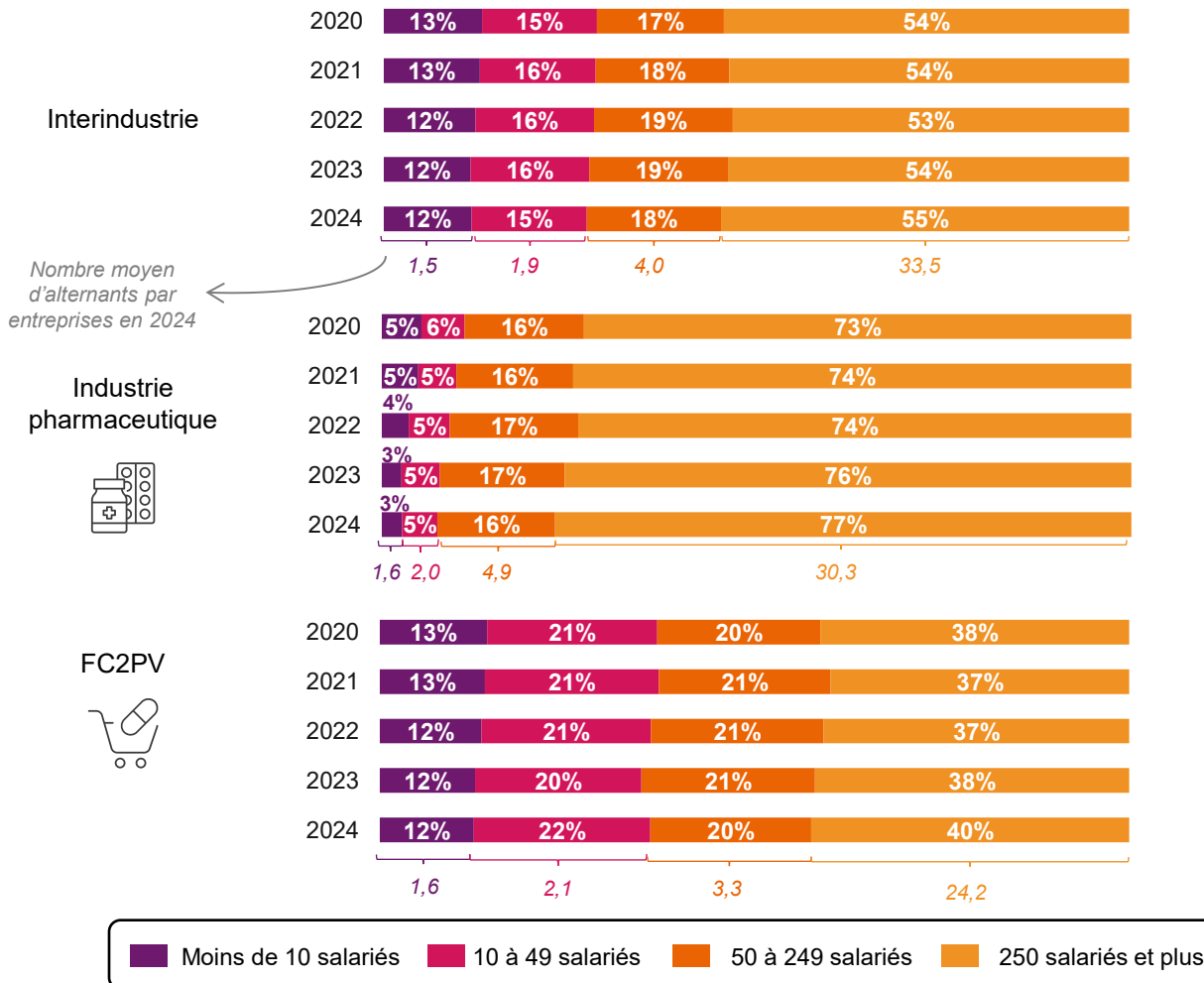
04

- A. Les entreprises ayant recours à l'alternance
- B. La taille des entreprises ayant recours à l'alternance**
- C. Le taux de recours à l'alternance selon la taille des entreprises

La taille des entreprises des nouveaux alternants dans les industries pharmaceutiques



Évolution de la répartition des nouveaux alternants selon la taille de leurs entreprises entre 2020 et 2024



Une répartition des nouveaux alternants qui varie en fonction des branches des industries pharmaceutiques

- Dans la branche Industrie pharmaceutique, les nouveaux alternants sont surreprésentés dans les entreprises de 250 salariés et plus (77 % contre 55 % en moyenne interindustrielle en 2024) et sous-représentés dans les entreprises de moins de 10 salariés (3 % contre 12 %).
- À l'inverse, dans la branche FC2PV, la part des nouveaux alternants dans les entreprises de 250 salariés et plus est inférieure à la moyenne (40 % en 2024), tandis que celle des entreprises de moins de 10 salariés est identique à la moyenne interindustrielle (12 %).
- La part des alternants dans les entreprises de 10 à 49 salariés est stable dans les deux branches des industries pharmaceutiques. Cette répartition reflète la structure de l'emploi propre à chaque branche : concentrée dans les grandes entreprises pour l'Industrie pharmaceutique, et davantage orientée vers les petites structures pour la FC2PV.
- Enfin, le nombre moyen de nouveaux alternants est légèrement supérieur à la moyenne dans les entreprises de 50 à 249 salariés de la branche Industrie pharmaceutique, tandis qu'il est égal à la moyenne dans les entreprises de moins de 50 salariés et inférieur à la moyenne dans celles de 50 salariés et plus pour la branche FC2PV.
- **Une concentration au sein des entreprises de plus de 250 salariés qui peut varier selon le type de contrat**
- Dans la branche FC2PV, les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation sont davantage concentrés au sein d'entreprises de 250 salariés et plus par rapport à ceux en contrat d'apprentissage (respectivement 58 % contre 39 %).
- Dans la branche Industrie pharmaceutique, la répartition par taille d'entreprise varie peu en fonction du type de dispositif mobilisé.

Source : OPCO 2i, données « flux »



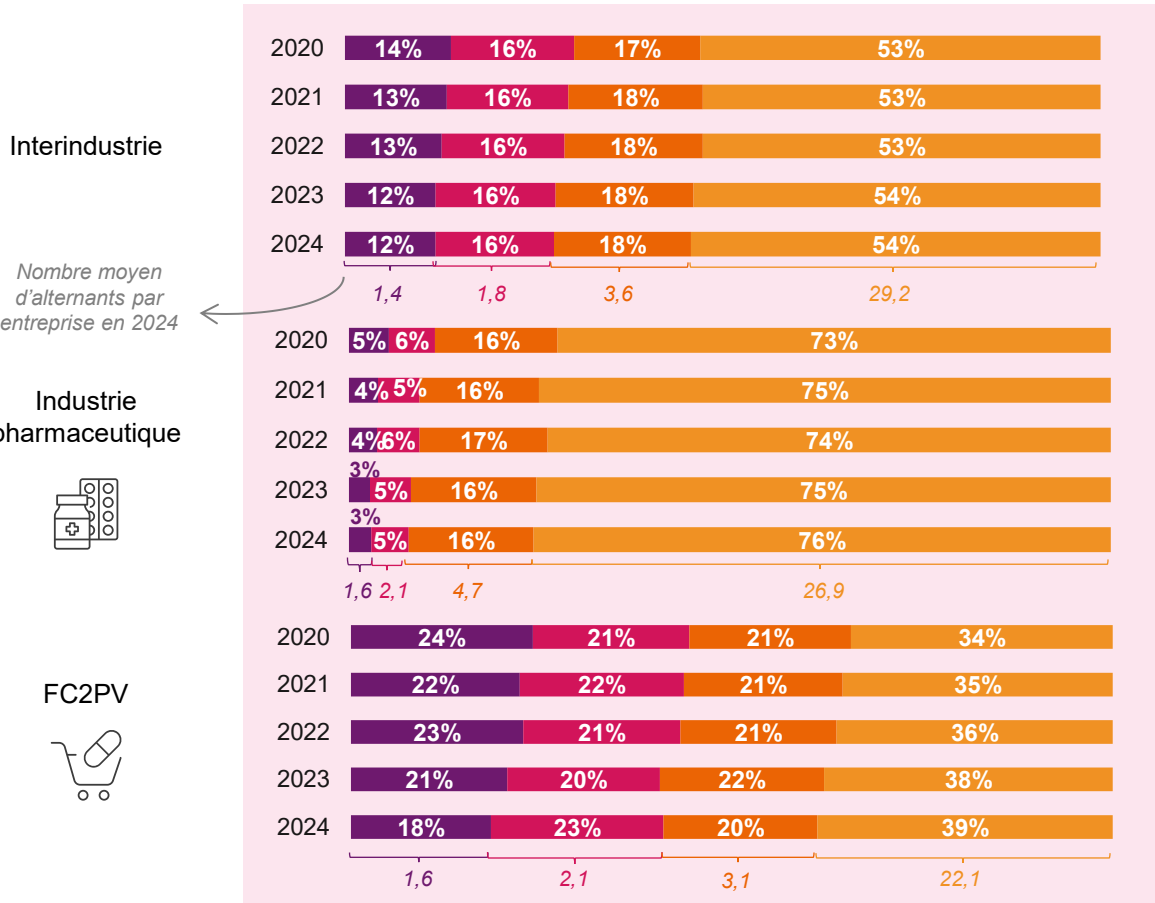
Le détail des données par type de dispositif est disponible dans la page suivante



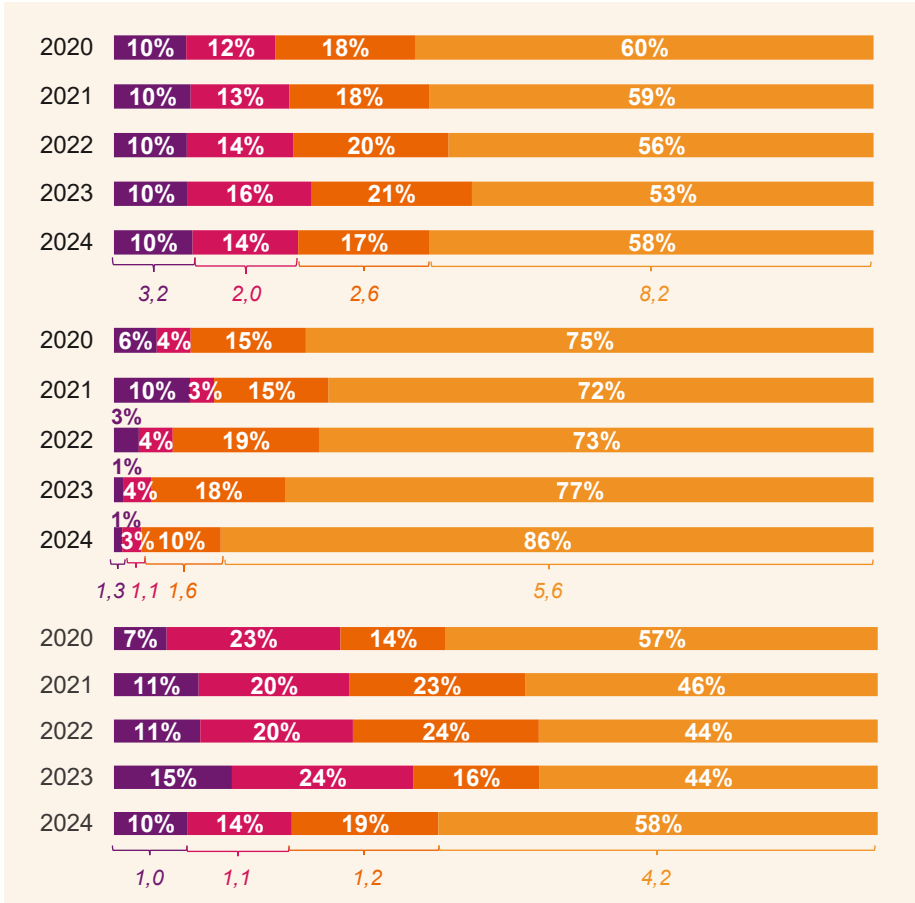
La taille des entreprises des nouveaux alternants dans les industries pharmaceutiques



Évolution de la répartition des nouveaux apprentis selon la taille de leurs entreprises entre 2020 et 2024



Évolution de la répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation selon la taille de leurs entreprises entre 2020 et 2024



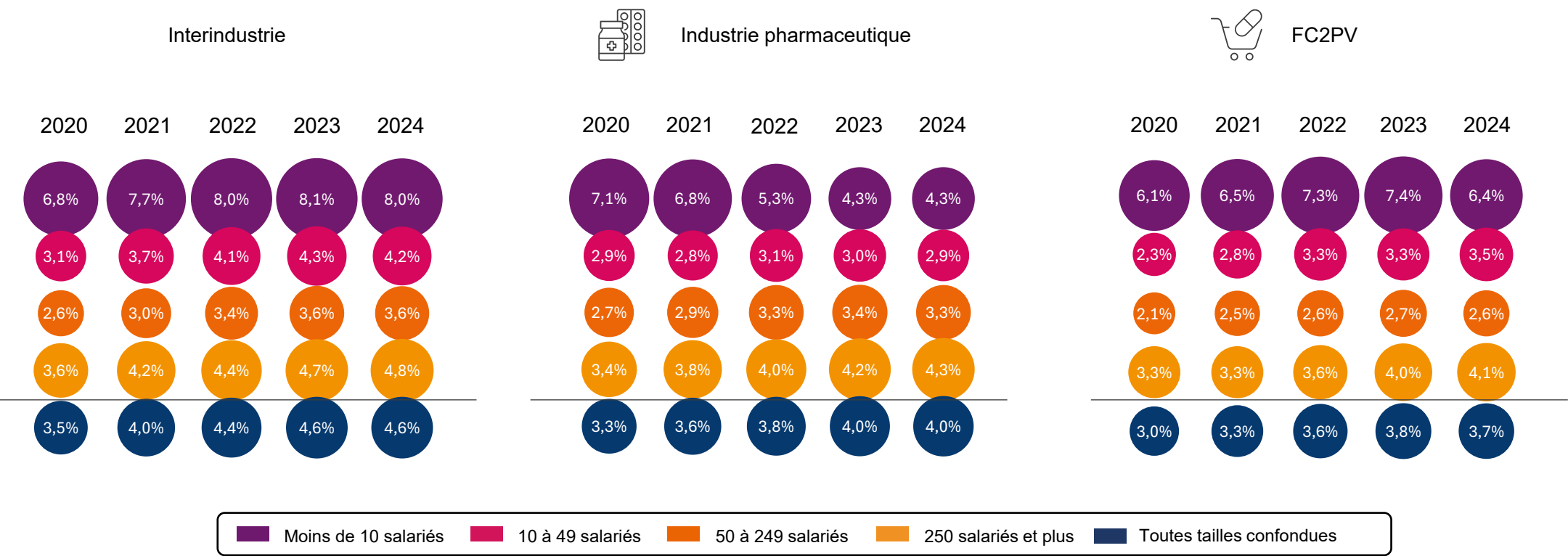
Moins de 10 salariés 10 à 49 salariés 50 à 249 salariés 250 salariés et plus

Source : OPCO 2i, données « flux »





Part des alternants parmi les salariés par branche et par taille d'entreprise au 31/12



En 2024, 4,3 % des alternants de la branche de l'industrie pharmaceutique travaillent dans des entreprises de moins de 10 salariés. Cette proportion a reculé de 2,8 points en quatre ans. À l'inverse, dans la branche FC2PV, elle progresse légèrement (+0,3 point), tandis qu'au niveau de l'interindustrie, la part des alternants employés par les petites entreprises est passée de 6,8 % à 8,0 %, soit une hausse de 1,2 point.

Source : OPCO 2i, données « flux »



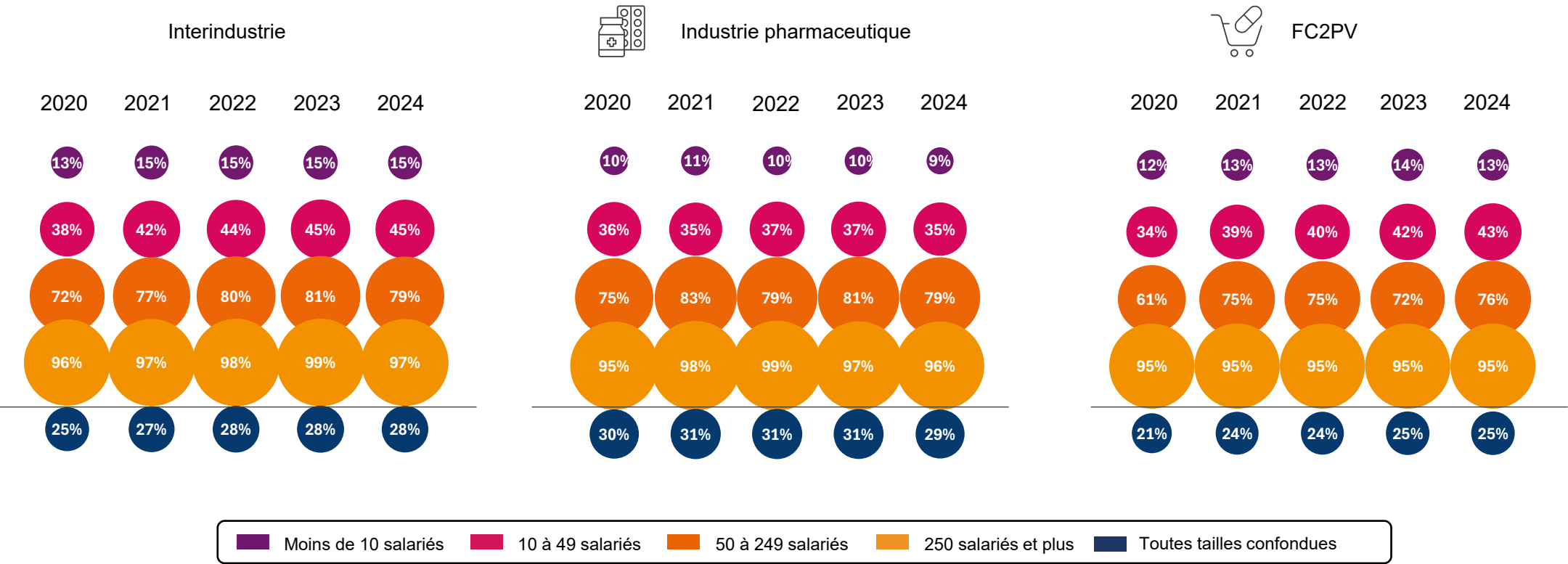
04

- A. Les entreprises ayant recours à l'alternance
- B. La taille des entreprises ayant recours à l'alternance
- C. Le taux de recours à l'alternance selon la taille des entreprises**

Le taux de recours à l'alternance selon la taille des entreprises



Taux de recours à l'alternance selon la taille des entreprises entre 2020 et 2024



Source : OPCO 2i, données « stock »



Le taux de recours à l'alternance selon la taille des entreprises



Dans la branche Industrie pharmaceutique, des taux de recours à l'alternance similaires à la moyenne interindustrielle

- Dans la branche Industrie pharmaceutique, les taux de recours à l'alternance des entreprises de 50 salariés ou plus étaient élevés et très proches de la moyenne interindustrielle entre 2020 et 2024. Les entreprises de 250 salariés et plus sont 96 % à avoir recruté au moins un nouvel alternant en 2024 (contre 97 % l'année précédente). Près de 80 % des entreprises de 50 à 249 salariés ont recruté au moins un nouvel alternant en 2024 contre 75 % en 2020, soit une hausse de +4 points.
- Dans les entreprises de plus petites tailles, le taux de recours à l'alternance est inférieur à la moyenne interindustrielle. Cette proportion est en léger recul dans les entreprises de moins de 10 salariés (9 %, -1 points sur 4 ans), idem pour les entreprises de 10 à 49 salariés (-1 point en quatre ans)
- Compte tenu de la surreprésentation des entreprises d'au moins 50 salariés dans la branche, le taux de recours moyen à l'alternance est tiré vers le haut et au même niveau que la moyenne interindustrielle.

Dans la branche FC2PV, des taux de recours inférieurs à la moyenne interindustrielle pour chaque taille d'entreprise

- 95 % des entreprises de 250 salariés ou plus ont recours à l'alternance (97 % en moyenne dans l'interindustrie)
- La part des entreprises de 50 à 249 salariés ayant recruté au moins un nouvel alternant en 2024 est de 76 % (79 % en moyenne), en hausse de +15 points par rapport à 2020.
- Le taux de recours au sein des entreprises de 10 à 49 salariés a augmenté de +9 points (passent de 34 à 43 % en 2024).
- Le taux de recours pour les entreprises de moins de 10 salariés est stable (13 % ; -1 point).
- La branche est majoritairement composée de petites entreprises, ce qui contribue à un taux de recours moyen plus faible, inférieur de 3 points à la moyenne interindustrielle (25 % contre 28 %).

05

**Les organismes de formation
formant en alternance dans les
industries pharmaceutiques**

05

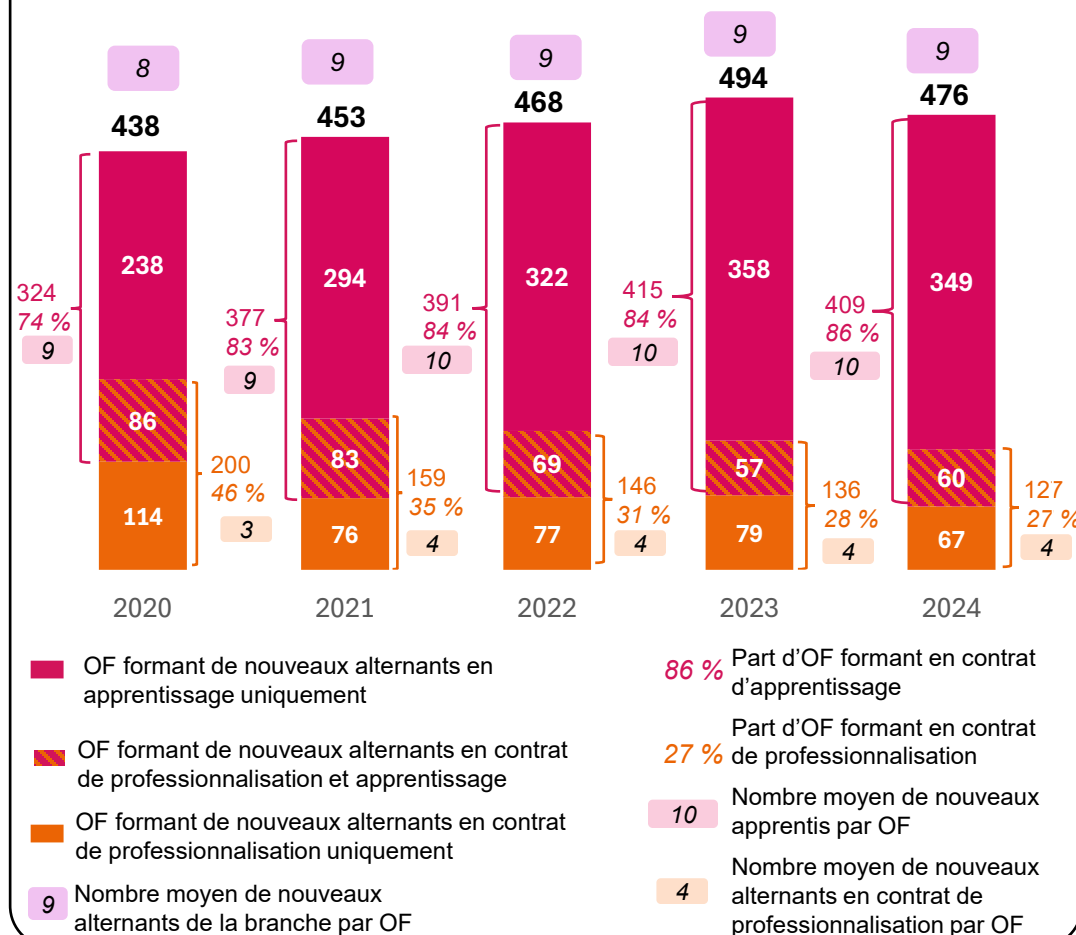
A. Le nombre d'organismes de formation formant en alternance

B. Le TOP 20 des organismes de formation

Les organismes de formation en alternance dans la branche Industrie pharmaceutique



Évolution du nombre d'organismes de formation formant de nouveaux alternants dans la branche Industrie pharmaceutique entre 2020 et 2024



Un nombre d'organismes de formation mobilisés qui augmente moins vite que la moyenne

- Entre 2020 et 2024, le nombre d'organismes de formation (OF) formant de nouveaux alternants a augmenté de +9 %.
- Le nombre de CFA formant de nouveaux apprentis uniquement a quant à lui augmenté de +47 % durant la même période.

Un net recul des organismes de formation formant en contrat de professionnalisation

- Le nombre d'OF formant à la fois des alternants en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation est en baisse (-30 %). **Ceux formant de nouveaux alternants uniquement en contrat de professionnalisation ont diminué de -41 %** en lien avec la forte baisse du recours à ce dispositif.

Un nombre moyen d'alternants par OF stable

- Le nombre moyen de nouveaux alternants par OF est passé de 8 à 9 durant la période 2020-2024. Le nombre moyen de nouveaux apprentis a également légèrement augmenté (de 9 à 10), même chose pour les alternants en contrat de professionnalisation (de 3 à 4).
- Les nouveaux alternants de la branche Industrie pharmaceutique sont assez fortement concentrés : **les organismes de formation qui forment au moins un nouvel alternant de la branche en forment 9 en moyenne.**

CLÉS DE LECTURE

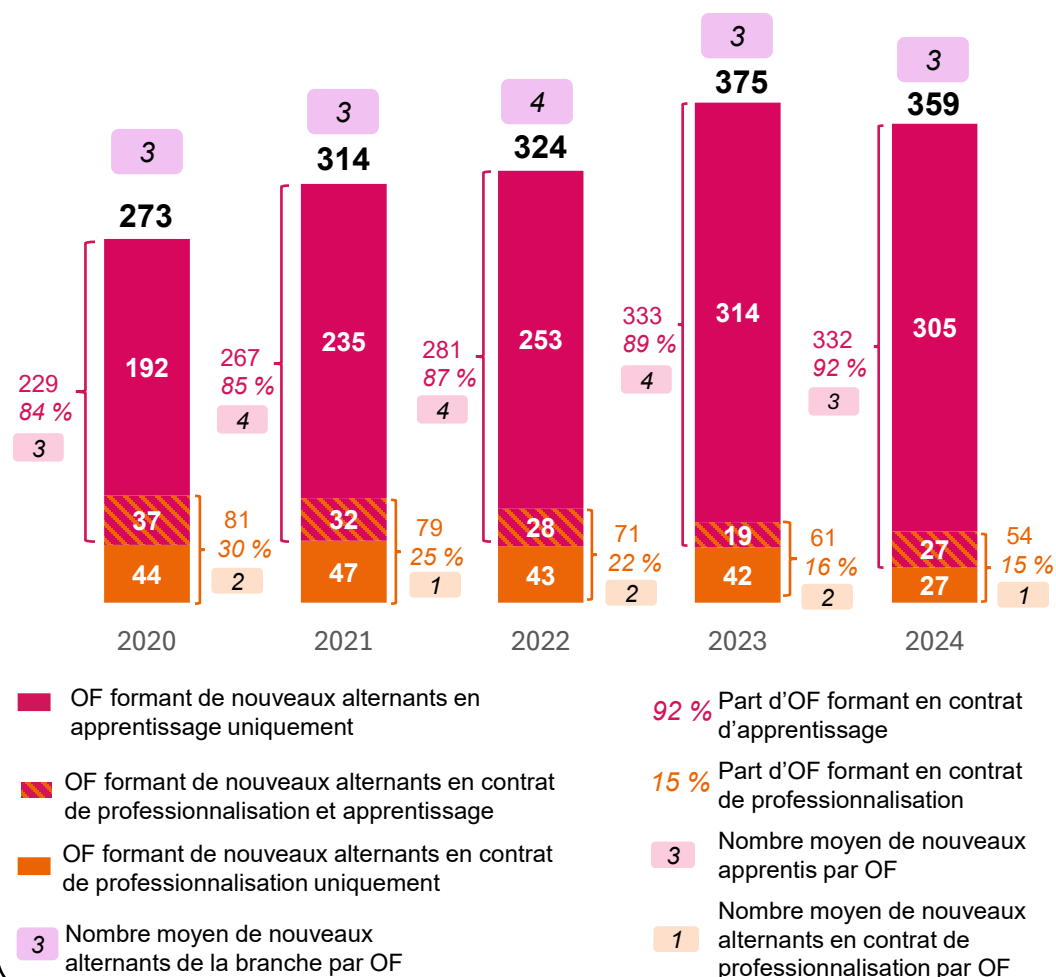
- En 2024, 86 % des OF qui formaient des alternants de la branche Industrie pharmaceutique formaient au moins un nouvel apprenti.
- La même année, 60 OF ont formé des alternants à la fois en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage.
- En moyenne, les OF qui formaient des nouveaux alternants de la branche en formaient 9.



Les organismes de formation en alternance dans la branche FC2PV



Évolution du nombre d'OF formant de nouveaux alternants dans la branche FC2PV entre 2020 et 2024



Une hausse plus marquée du nombre d'OF mobilisée, notamment pour l'apprentissage

- Dans la branche, le nombre d'OF formant au moins un nouvel alternant a augmenté plus vite que la moyenne interindustrielle : Entre 2020 et 2024, le nombre d'organismes de formation (OF) formant de nouveaux alternants a augmenté de +32 % (+11 % dans l'interindustrie). Pour les CFA formant uniquement en apprentissage, cette hausse est d'autant plus marquée : +59 % (+74 % en moyenne dans l'interindustrie).

Un recul particulièrement marqué des OF formant en contrat de professionnalisation

- Le nombre d'OF formant à la fois des alternants en contrat d'apprentissage et a été divisé par deux. Dans le même temps, le nombre d'OF formant uniquement en contrat de professionnalisation a connu une baisse de -39 %.
- Ces dynamiques indiquent une **segmentation forte dans les pratiques des OF, qui de plus en plus forment sur un seul de ces deux dispositifs.**
- Cette baisse doit cependant être analysée avec prudence compte tenu du faible nombre d'OF concernés.**
- Le nombre moyen de nouveaux alternants par OF est resté stable durant la période 2020-2024. Il est de 3 alternants en moyenne par OF.
- Le nombre moyen de nouveaux apprentis est resté stable (3 alternants en moyenne), tandis que celui des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation a légèrement diminué. Il est passé de 2 à 1 alternants en moyenne par OF.

Source : OPCO 2i, données « flux »

CLÉS DE LECTURE

- En 2024, 15 % des OF qui formaient des alternants de la branche FC2PV formaient au moins un alternant en contrat de professionnalisation, et 92 % au moins un apprenti.
- La même année, 27 OF ont formé des alternants à la fois en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage.
- En moyenne, les OF formant au moins un nouvel alternant en 2024 en formaient 3.



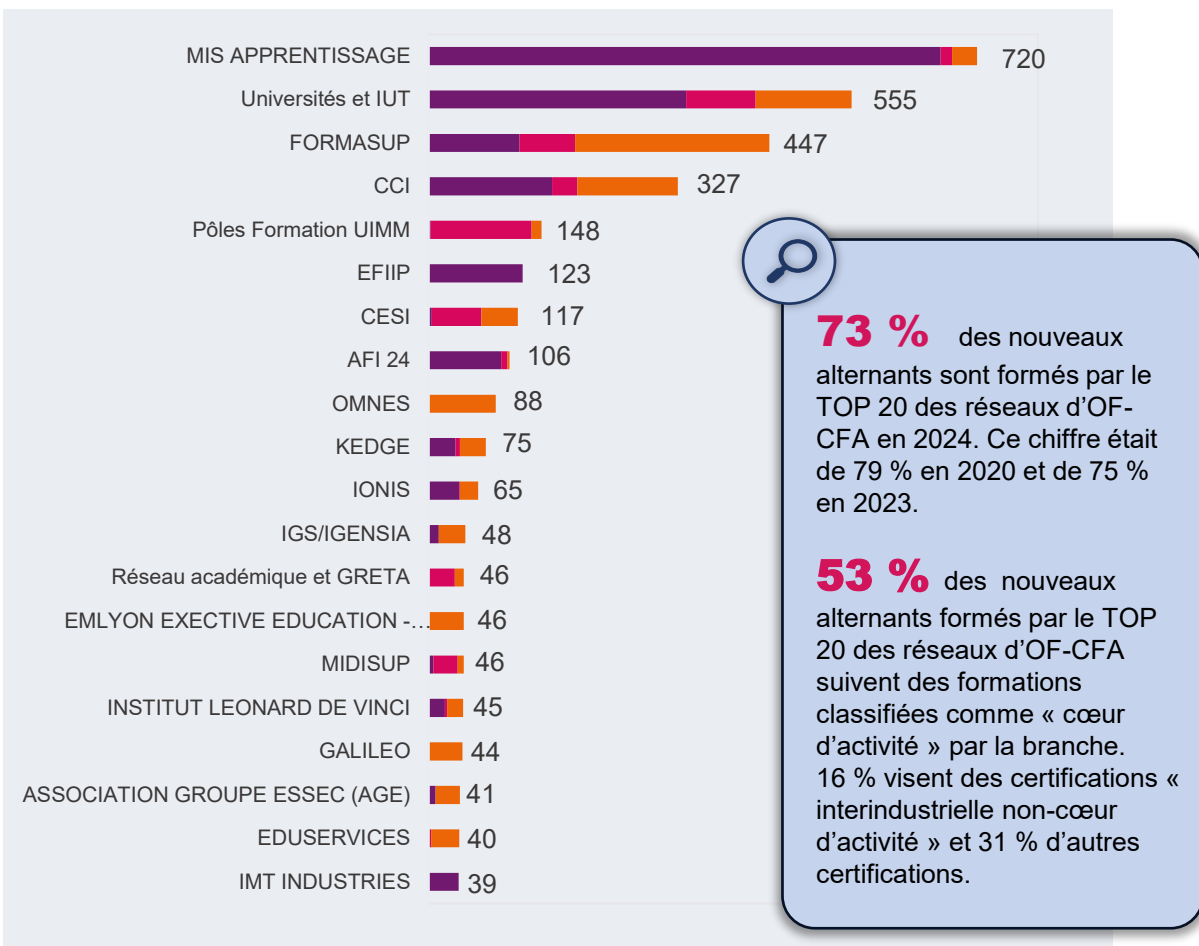
05

- A. Le nombre d'organismes de formation formant en alternance dans les industries pharmaceutiques
- B. Le TOP 20 des organismes de formation dans les industries pharmaceutiques**

Top 20 des réseaux d'OF-CFA dans la branche Industrie pharmaceutique



Top 20 des réseaux d'OF-CFA par nombre de nouveaux alternants, 2024



Dans la branche Industrie pharmaceutique, concentration des alternants dans les 20 premiers réseaux d'OF-CFA

- En 2024, le nombre de nouveaux alternants apparaît fortement concentrée autour d'un nombre restreint d'OF-CFA, avec 73 % des nouveaux alternants formés par les 20 principaux réseaux d'OF-CFA. Cette part est en recul par rapport à 2020 (-6 points) et 2023 (-2 points).
- En tête, MIS Apprentissage (CFA LEEM) et le réseau Universités & IUT se distinguent très nettement, confirmant leur rôle structurant dans l'accès à l'alternance, suivis par FORMASUP, CCI et les Pôles formation de l'UIMM.

Des réseaux d'OF-CFA qui préparent généralement à la fois à des certifications « cœur d'activité » et à d'autres certifications

- En 2024, 53 % des nouveaux alternants formés dans les 20 premiers réseaux relèvent de certifications classées « cœur d'activité », tandis que 16 % concernent des formations interindustrielles (non cœur d'activité).
- Les réseaux d'OF-CFA EFIIP et IMT Industries sont les seuls à former sur des certifications uniquement cœur d'activité.
- Concernant les réseaux d'OF-CFA EDUSERVICES et OMNES, ils forment uniquement sur des autres certifications, celles qui ne sont pas considérées comme cœur d'activité ou interindustrielle par la branche.

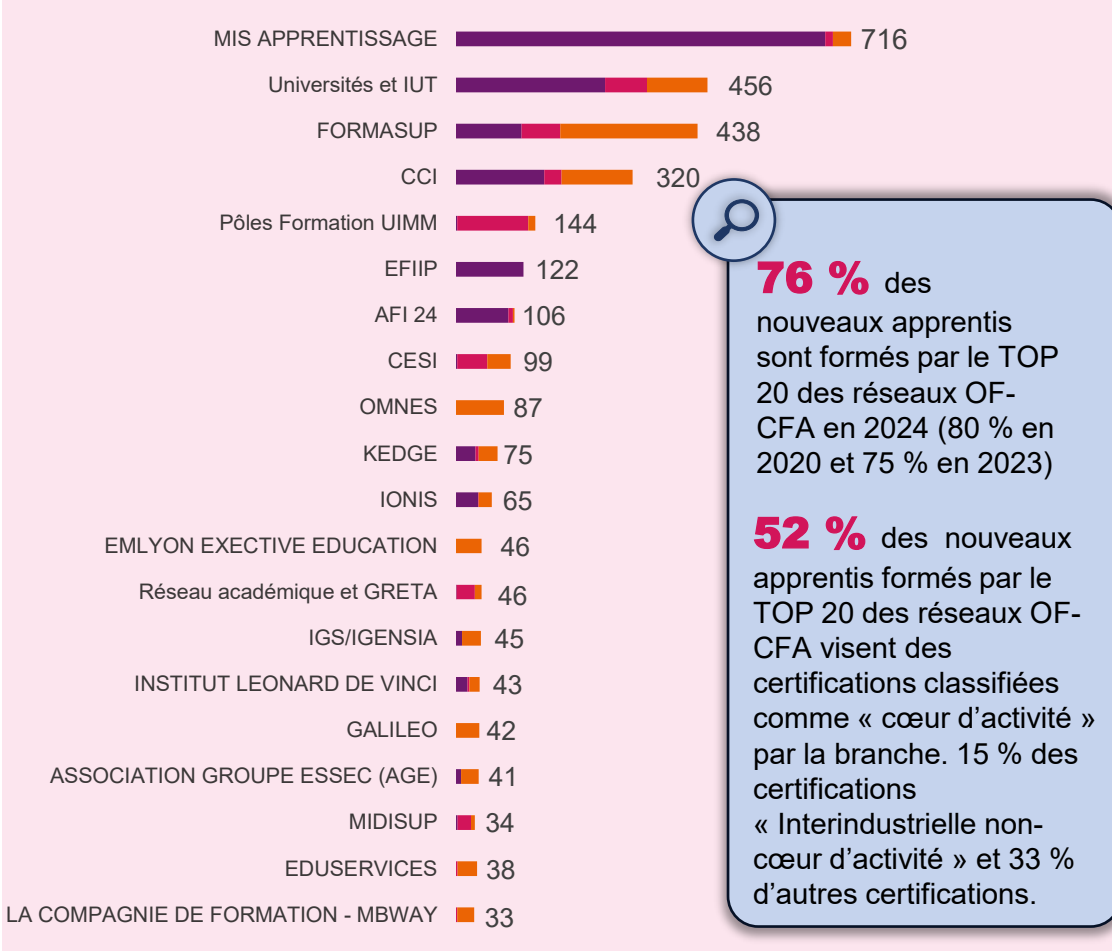
■ Certifications cœur d'activité ■ Certifications interindustrielles ■ Autres certifications



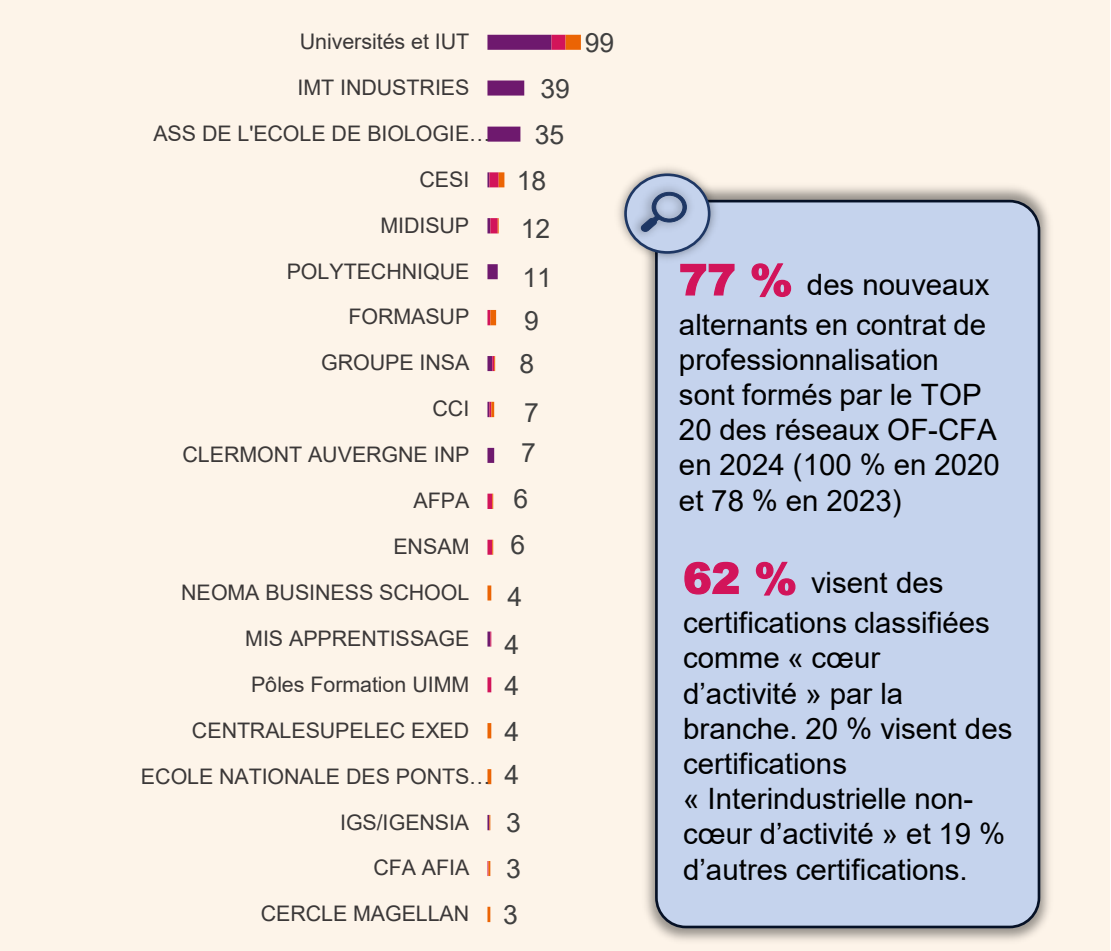
Top 20 des réseaux d'OF-CFA par dispositif dans la branche industrie pharmaceutique



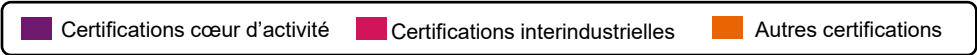
Top 20 des réseaux d'OF-CFA par nombre de nouveaux apprentis, 2024



Top 20 OF des réseaux d'OF-CFA par nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation, 2024



Source : OPCO 2i, données « flux »



Top 20 des réseaux d'OF-CFA par dispositif dans la branche Industrie pharmaceutique



Une forte concentration dans quelques réseaux d'OF-CFA notamment pour les certifications cœur d'activité

- La branche Industrie pharmaceutique se distingue par une très forte concentration de ses apprentis dans un seul CFA. Le CFA LEEM (MIS'APPRENTISSAGE) forme en effet 17 % des nouveaux apprentis de la branche Industrie pharmaceutique en 2024.
- 76 % des nouveaux apprentis sont formés dans les 20 réseaux d'OF-CFA formant le plus d'apprentis dans la branche Industrie pharmaceutique. On constate un degré de concentration très hétérogène entre les certifications « cœur d'activité » et les autres : **52 % des apprentis visant une certification « cœur d'activité » sont formés dans les 20 premiers réseaux d'OF-CFA**. Cette proportion est de 15 % pour les certifications « interindustrielles non cœur d'activité » et de 33 % pour les autres.
- Les trois premiers réseaux de CFA formant le plus de nouveaux apprentis sur des formations « cœur d'activité » en forment 64 % (contre respectivement 26 % sur des formations interindustrielles (non cœur d'activité) et 24 % pour les autres formations).
- **Cette concentration est un peu plus élevée pour les contrats de professionnalisation : 62 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation visant une certification « cœur d'activité » sont formés dans les 20 premiers réseaux d'OF-CFA**. Cette proportion est de 20 % pour les certifications « interindustrielles non cœur d'activité » et de 19 % pour les autres.
- Le Groupe IMT Industries, rattaché à la filière du médicament, forme 14 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation en 2024, dont 100 % sur des spécialités considérées comme « cœur d'activité » par la branche.

Une concentration qui recule en apprentissage et en contrat de professionnalisation

- La concentration des apprentis dans le TOP 20 des réseaux d'OF-CFA formant dans la branche a diminué : -1 point toutes formations confondues depuis 2023, -4 points depuis 2020.
- Le CFA LEEM, qui formait 22 % des nouveaux apprentis en 2020, en formait 17 % en 2024 (-5 points).
- En contrat de professionnalisation, le phénomène est le même : les 20 principaux réseaux d'OF-CFA formaient 100 % des nouveaux alternants en 2020, 78 % en 2023 et 77 % en 2024 (-23 points en quatre ans).
- Ces dynamiques inversent peuvent s'expliquer par un effet volume notamment : le développement de l'apprentissage entraîne logiquement une diversification des CFA. Au contraire, le recul des contrats de professionnalisation concentre leur mobilisation au sein des OF ayant développé une politique ou des partenariats en la matière.

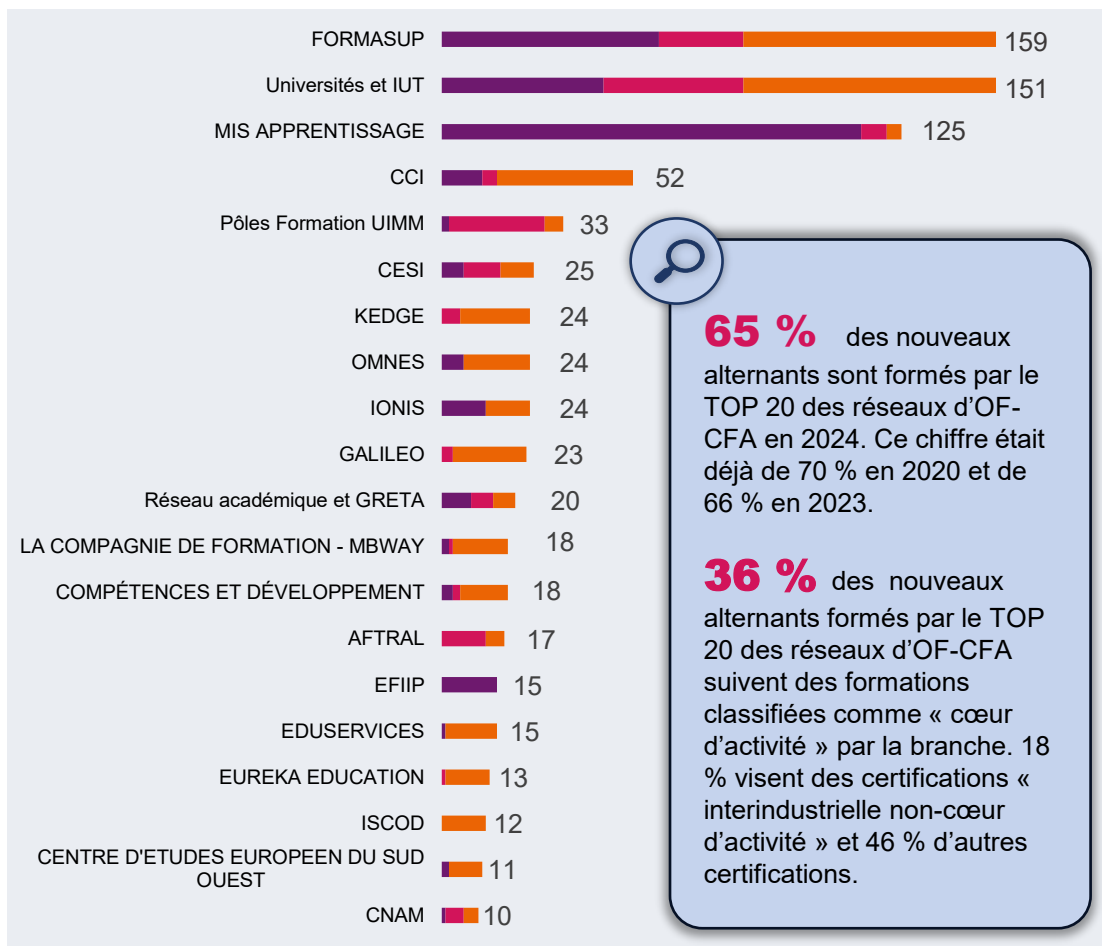
Une segmentation entre organismes de formation « cœur d'activité » et « autres certifications »

- La plupart des principaux CFA formant dans la branche sont soit très fortement axés sur les formations « cœur d'activité » (CFA LEEM, EFIP, CFA AFI 24) soit sur les formations « non-cœur d'activité » (interindustrielles ou pas).

Top 20 des réseaux d'OF-CFA dans la branche FC2PV



Top 20 des réseaux d'OF-CFA par nombre de nouveaux alternants, 2024



Dans la branche FC2PV, une concentration moindre

- En raison du recours modeste aux contrats de professionnalisation (73 nouveaux alternants en 2024, le principal réseau d'OF-CFA ne formant que 15 d'entre eux), l'analyse regroupe les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation et les nouveaux apprentis.
- Dans la branche FC2PV, le réseau FORMASUP est le principal formateur d'alternants suivi (13 % des nouveaux alternants en 2024) par les Universités et IUT (12 %) et le CFA LEEM (MIS APPRENTISSAGE) (10 %).
- Plus généralement, la concentration est moindre : 65 % des alternants sont formés dans les 20 premiers réseaux d'OF-CFA. Cette part a diminué de -5 points en quatre ans.
- Dans les principaux réseaux d'OF-CFA, la part des certifications « cœur d'activité » est plus élevée qu'en moyenne de 7 points (36 % contre 29 % pour l'ensemble des nouveaux alternants).

Des réseaux d'OF-CFA qui préparent généralement à la fois à des certifications « cœur d'activité » et à d'autres certifications

- Dans la branche FC2PV, les principaux réseaux d'OF-CFA forment davantage simultanément sur le « cœur d'activité » de la branche et sur les autres activités. Cela s'explique notamment par le fait que des formations axées sur le commerce et la relation client, très présentes dans les réseaux d'OF-CFA du tertiaire, sont considérées comme « cœur d'activité » par la branche, en plus des formations axées sur la santé et les médicaments. Ces formations sont dispensées le plus souvent par des réseaux d'OF-CFA avec une offre de formation large.
- L'EFIIP (groupe IMT - Ecole de Formation Initiale de l'Industrie Pharmaceutique) est le seul organisme de formation parmi les principaux à former uniquement sur des certifications « cœur d'activité ». Les réseaux CFA LEEM (MIS APPRENTISSAGE) et FORMASUP se distinguent également par des parts importantes sur cette catégorie de certifications.
- L'OF ISCOD est le principal formateur sur les autres formations industrielles (dans le marketing et la communication par exemple).





06

**Les certifications visées en
alternance dans les industries
pharmaceutiques**

06

A. Le niveau des certifications visées en alternance

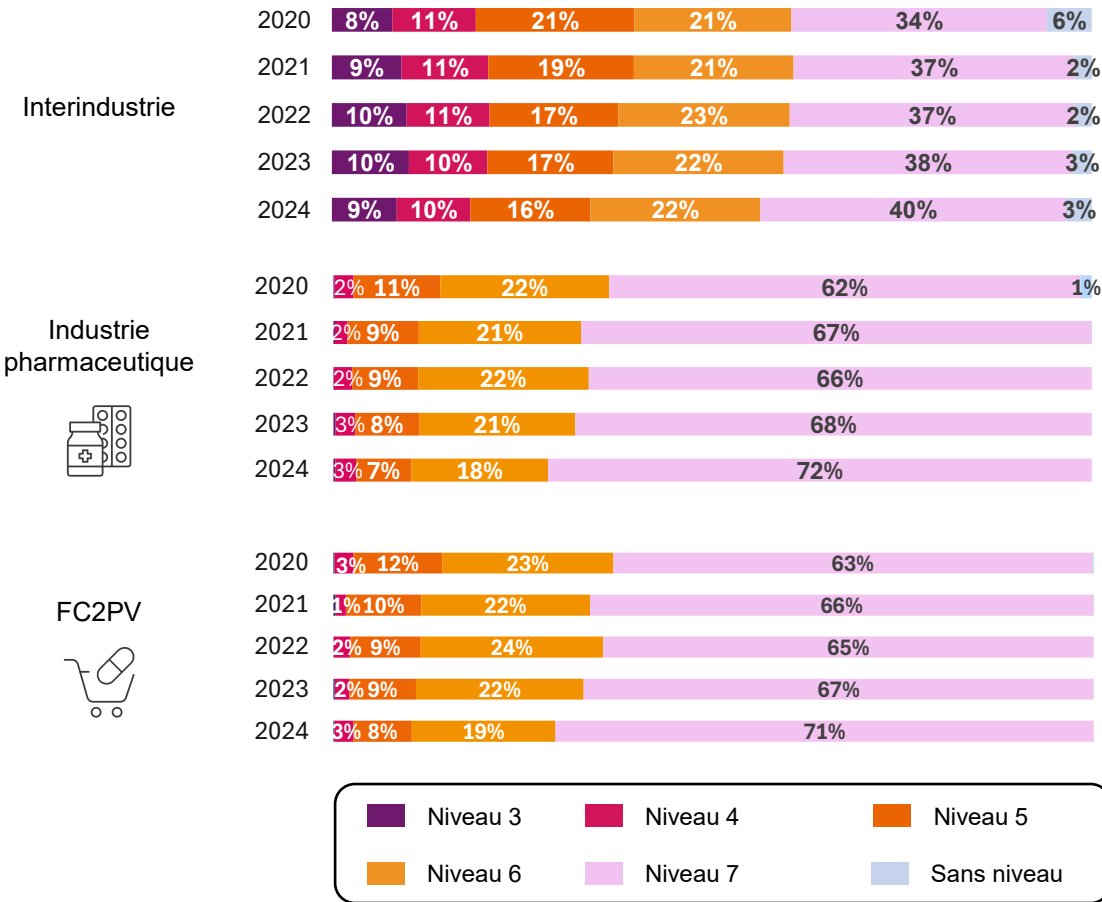
- B. Les formations « cœur d'activité » des industries pharmaceutiques
- C. Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Le niveau de certification visé par les nouveaux alternants dans les industries pharmaceutiques



Répartition des nouveaux alternants selon le niveau de certification visé entre 2020 et 2024

Source : OPCO 2i, données « flux »



Une majorité des nouveaux alternants des industries pharmaceutiques visant des certifications de niveau 7

- Les industries pharmaceutiques se caractérisent par une large majorité des nouveaux alternants visant des certifications de niveau 7 : en 2024, ce niveau est visé par 72 % des nouveaux alternants de la branche Industrie pharmaceutique et 71 % des nouveaux alternants pour la branche FC2PV contre 40 % dans l'interindustrie.
- Globalement, on constate une répartition plus équilibrée entre les différents niveaux du supérieur visés par les alternants de la branche FC2PV.

Un recul des alternants sur les autres niveaux du supérieur

- Le nombre d'alternants visant des certifications de niveau 7 augmente dans les industries pharmaceutiques, de +17 points en 4 ans pour la branche Industrie pharmaceutique et +18 points pour la branche FC2PV.
- Dans la branche Industrie pharmaceutique, la part d'alternants visant des certifications de niveau 5 a baissé (-3 points sur 4 ans). Idem pour la branche FC2PV avec -5 points en 4 ans.

Des dynamiques distinctes en contrat de professionnalisation

- Dans les deux branches, on constate un recours accru aux contrats de professionnalisation sur des formations de niveau 7.
- Cette proportion est passée de 10 % à 65 % dans la branche Industrie pharmaceutique (+55 points en 4 ans). Dans la branche FC2PV, elle est passée de 14 % à 73 % (+59 points en 4 ans).
- Cette dynamique se fait au détriment de l'ensemble des niveaux de qualification.
- Pour la branche FC2PV, la part de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation visant une certification de niveau 6, augmente de +9 points en 4 ans contre +1 point pour la branche Industrie pharmaceutique.

i Le détail des données par type de dispositif est disponible dans la page suivante

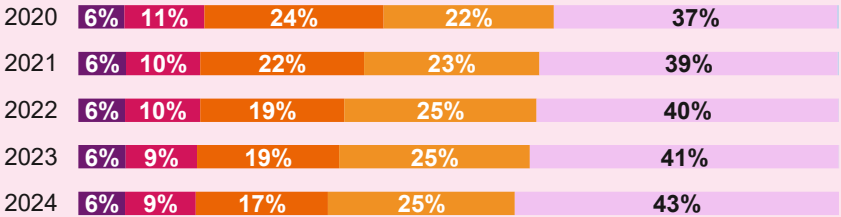


Le niveau de certification visé par les nouveaux apprentis dans les industries pharmaceutiques

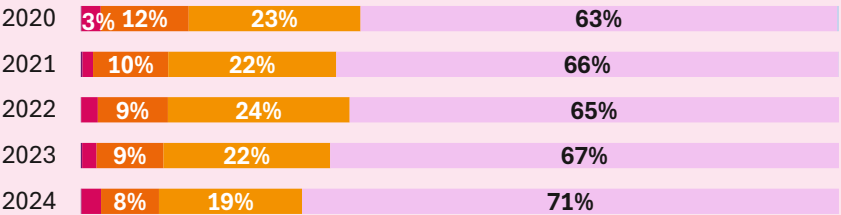


Répartition des nouveaux apprentis selon le niveau de certification visé entre 2020 et 2024

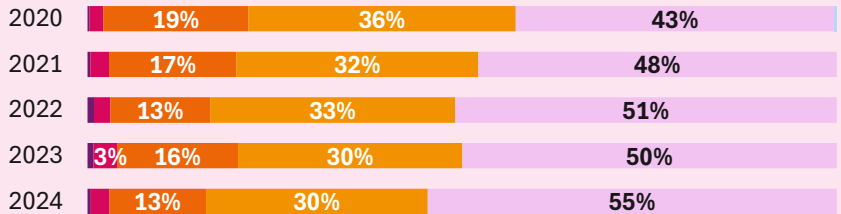
Interindustrie



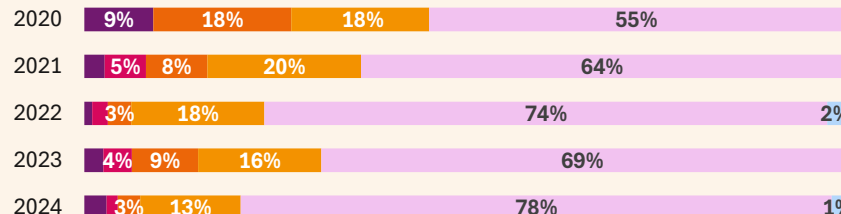
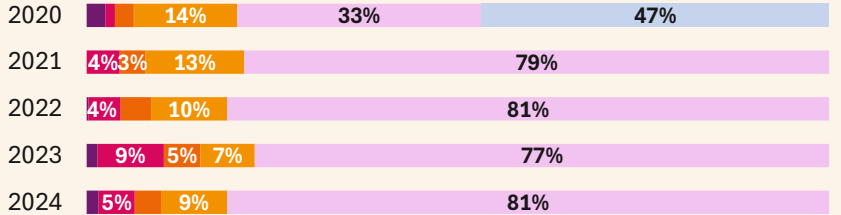
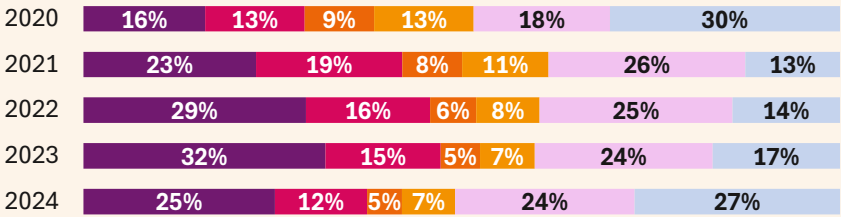
Industrie pharmaceutique



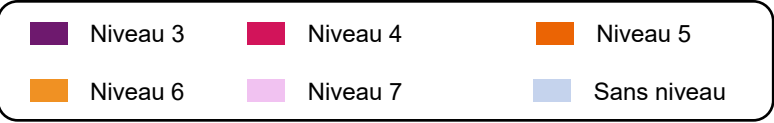
FC2PV



Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation selon le niveau de certification visé entre 2020 et 2024



Source : OPCO 2i, données « flux »



Le niveau visé par les nouveaux alternants dans les industries pharmaceutiques

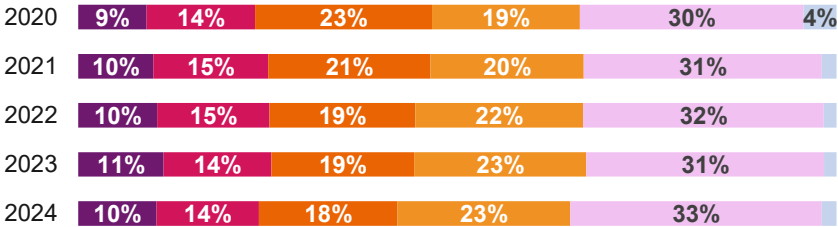
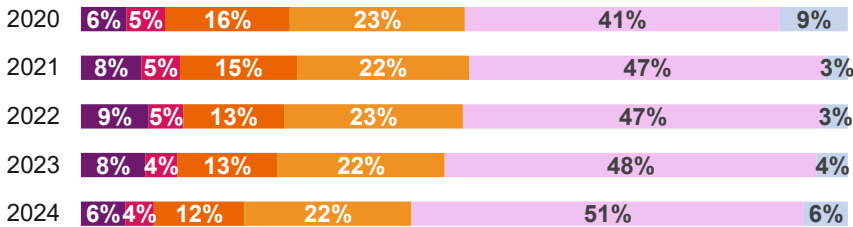


Répartition des nouveaux alternants selon le niveau de certification visé entre 2020 et 2024, par sexe

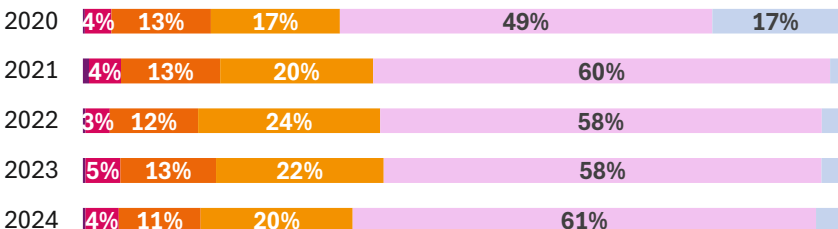
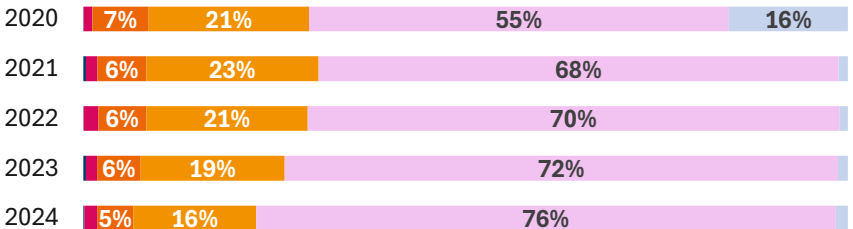
Femmes

Hommes

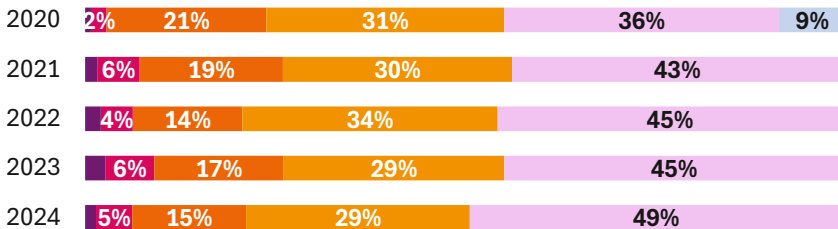
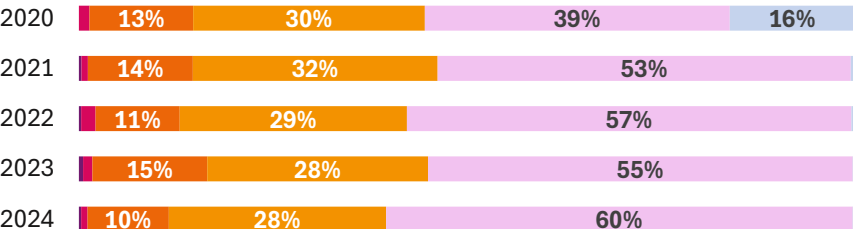
Interindustrie



Industrie pharmaceutique

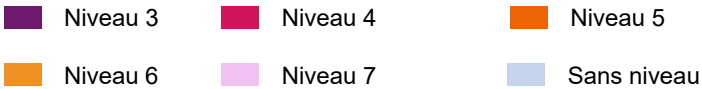


FC2PV



Source : OPCO 2i, données « flux »

Légende



Le niveau visé par les nouveaux alternants dans les industries pharmaceutiques

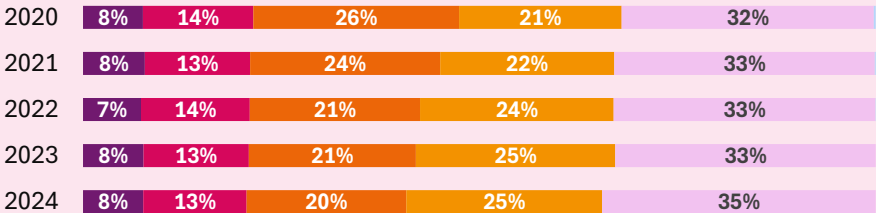
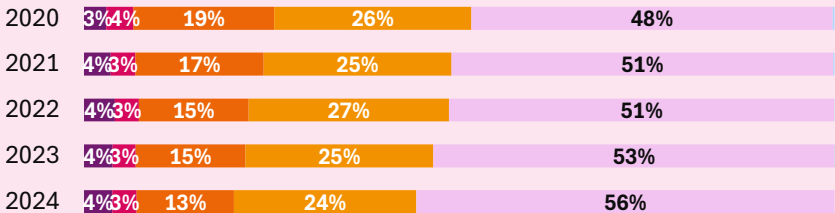


Répartition des nouveaux apprentis selon le niveau de certification visé entre 2020 et 2024, par sexe

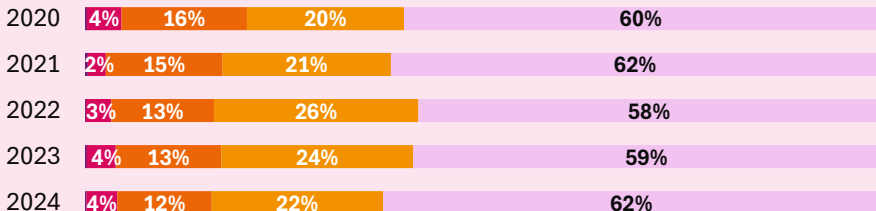
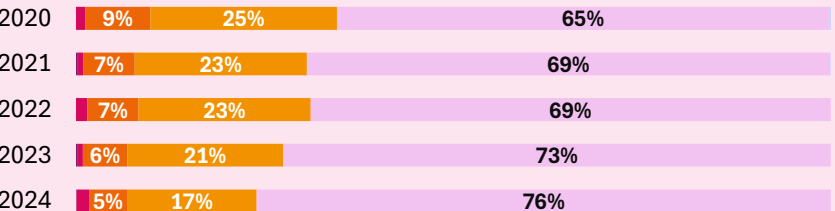
Femmes

Hommes

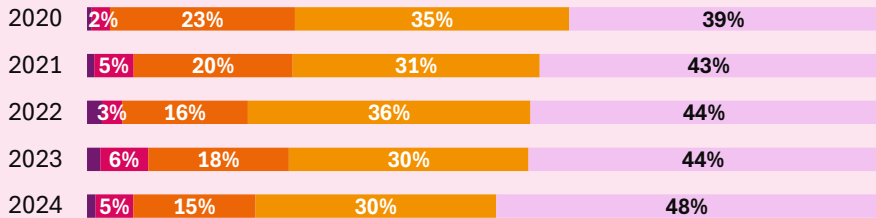
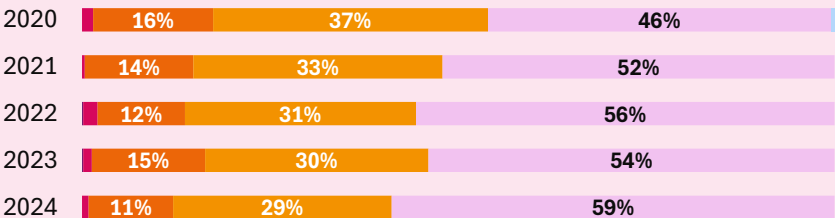
Interindustrie



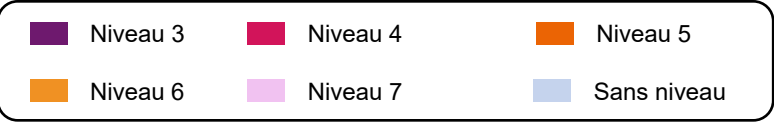
Industrie pharmaceutique



FC2PV



Source : OPCO 2i, données « flux »



Le niveau visé par les nouveaux alternants dans les industries pharmaceutiques

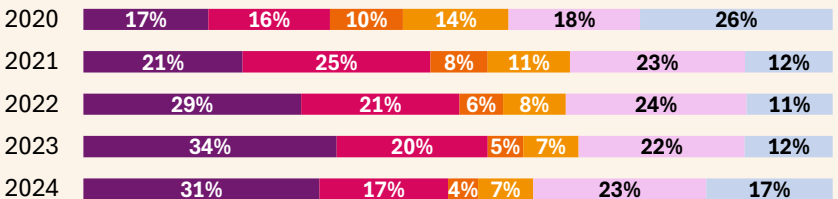
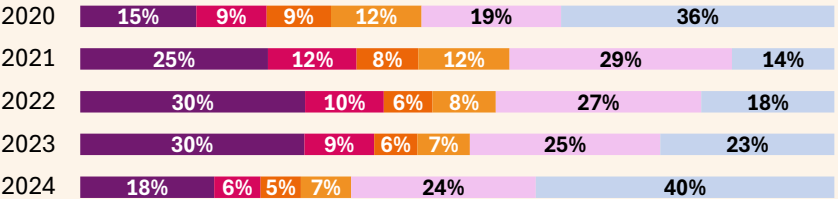


Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation selon le niveau de certification visé entre 2020 et 2024, par sexe

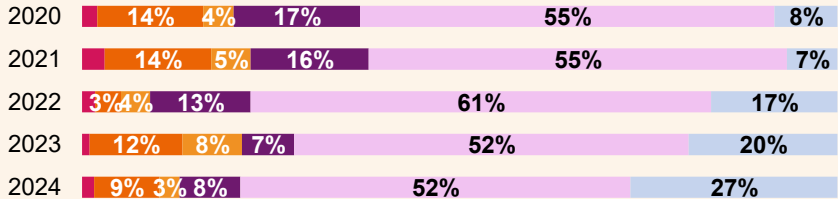
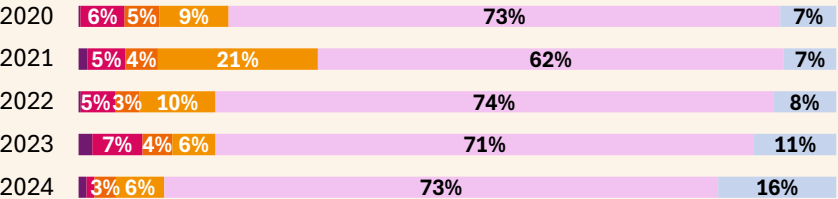
Femmes

Hommes

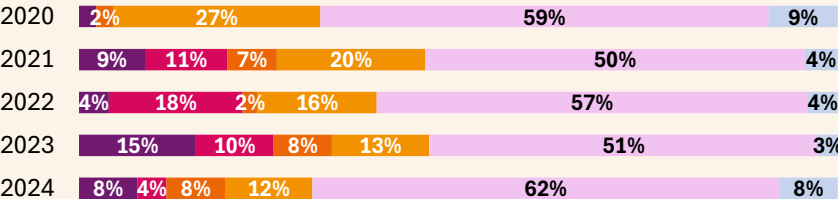
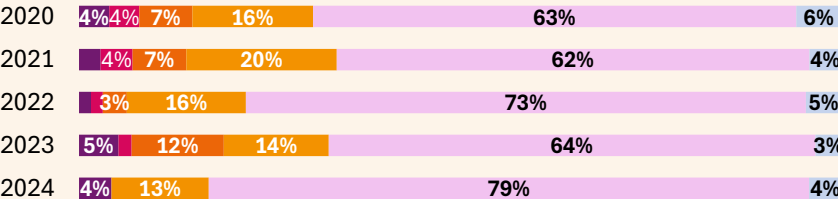
Interindustrie



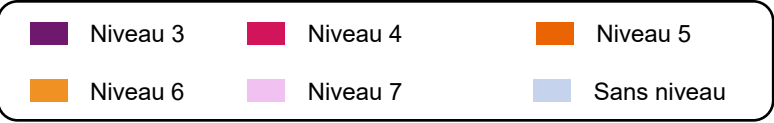
Industrie pharmaceutique



FC2PV



Source : OPCO 2i, données « flux »



Le niveau visé par les nouveaux alternants dans les industries pharmaceutiques par sexe



Les femmes visent plus souvent des certifications de niveau 7 que les hommes

- Une large majorité des femmes alternantes dans les industries pharmaceutiques visent des certifications de niveau 7 : dans la branche Industrie pharmaceutique en 2024, plus de deux tiers (76 %) des nouvelles alternantes visent des certifications de niveau 7. Cette part est de 60 % dans la branche FC2PV. Ces proportions sont supérieures à celles des nouveaux alternants hommes visant ce niveau, respectivement de 15 et 11 points. Cet écart est inférieur à celui dans l'interindustrie (25 points) ce qui s'explique notamment par la surreprésentation du niveau 7 dans les industries pharmaceutiques, indépendamment du genre des alternants.
- Chez les femmes, cette part a augmenté de 21 points dans la branche Industrie pharmaceutique et dans la branche FC2PV entre 2020 et 2024.
- La part des nouveaux alternants hommes visant une certification de niveau 7 dans la branche Industrie pharmaceutique a augmenté de + 12 points en quatre ans et +13 points dans la branche FC2PV.

En apprentissage, les nouveaux apprentis hommes visent plus souvent sur les niveaux 5 et 6

- Dans la branche Industrie pharmaceutique, on constate une hausse notable de la part des nouveaux apprentis visant un niveau 6 chez les hommes (+2 points), alors que cette part diminue chez les femmes (-8 points). Dans la branche FC2PV, le recul des nouveaux apprentis visant un niveau 6 est moindre chez les hommes que chez les femmes (respectivement - 5 points et -8 points).
- Globalement, les nouveaux apprentis hommes visent plus souvent des certifications de niveaux 5 et 6 que les nouvelles apprenties.

En contrat de professionnalisation, un écart marqué entre les formations suivies par les hommes et les femmes

- Alors que dans l'interindustrie, la part des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation visant un niveau 7 en 2024 est légèrement plus élevée chez les femmes que chez les hommes (+1 point), cet écart est bien plus conséquent dans les industries pharmaceutiques : +21 points dans la branche Industrie pharmaceutique (73 % contre 52 %) et +17 points dans la branche FC2PV (79 % contre 62 %). Les certifications visées sont assez hétérogènes : diplômés d'ingénieur avec spécialité industrielle ou « cœur d'activité », diplômes menant à des fonctions supports (marketing, management...).
- La part des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation suivant une formation sans niveau est plus élevée en 2024 parmi les hommes que parmi les femmes, dans la branche FC2PV (8 % contre 4 %) et surtout dans la branche Industrie pharmaceutique (27 % contre 16 %). Dans l'interindustrie, on constate le phénomène inverse, cette proportion étant de 17 % chez les hommes et 40 % chez les femmes.

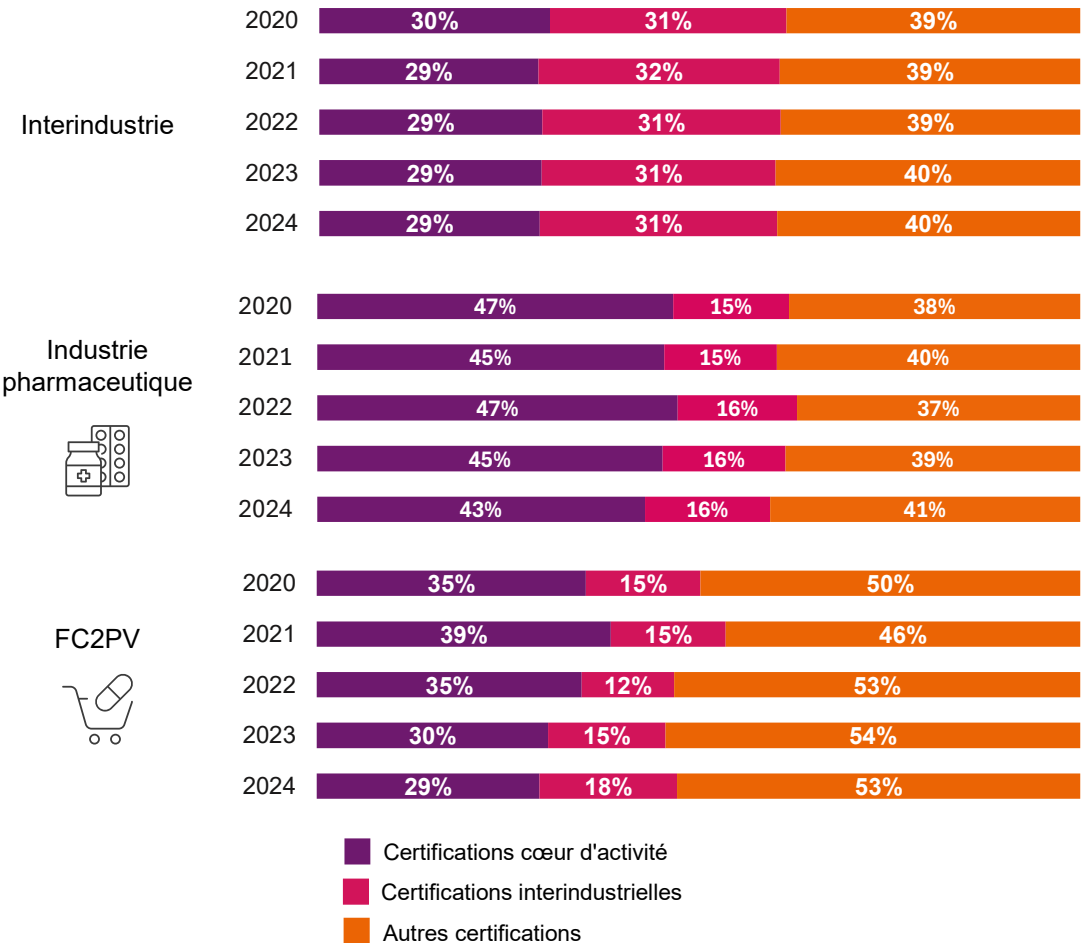
06

- A. Le niveau des certifications visées en alternance
- B. Les formations « cœur d'activité »
des industries pharmaceutiques**
- C. Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Les formations « cœur d'activité » dans les industries pharmaceutiques



Répartition des nouveaux alternants selon le type de formation suivi entre 2020 et 2024



Dans les industries pharmaceutiques, les alternants visent plus de certifications cœur d'activité que dans l'interindustrie

- Alors que dans l'ensemble de l'interindustrie, 29% des nouveaux alternants suivent une formation considérée comme « cœur d'activité » par leurs branches professionnelles respectives, ce chiffre est plus élevé dans la branche Industrie pharmaceutique (43 %) et est identique dans la branche FC2PV (29 %).
- Ces chiffres fluctuent d'une année sur l'autre, mais sont globalement en légère baisse, -4 points pour la branche Industrie pharmaceutique et -6points pour la branche FC2PV.
- Dans les deux branches, la part des nouveaux alternants visant une certification non considérée comme « cœur d'activité » ne cesse d'évoluer au fil des années, + 3 points pour la branche Industrie pharmaceutique et – 6 points pour la branche FC2PV.

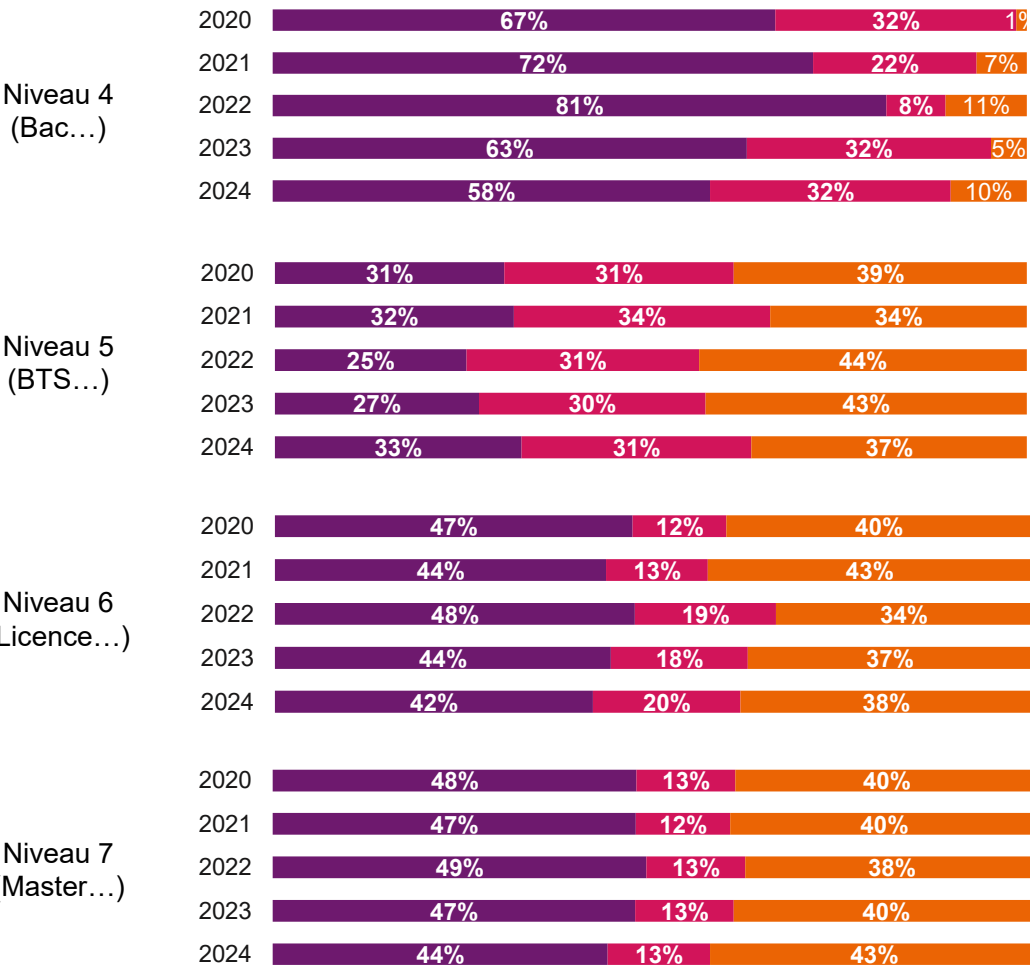
Lecture : en 2024, parmi les nouveaux alternants de la branche FC2PV, 29 % visaient une certification identifiée comme cœur d'activité par la branche, 18 % visaient une certification non cœur d'activité, mais interindustrielle et 53 % visaient une autre certification.
Source : OPCO 2i, données « flux »



Les formations « cœur d'activité » par niveau dans la branche Industrie pharmaceutique



Type de formation suivi par niveau visé entre 2020 et 2024 dans la branche Industrie pharmaceutique

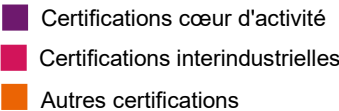


Une surreprésentation des formations « cœurs d'activité » sur les niveaux 4, 6 et 7

- Sur le niveau 4, 58 % des nouveaux alternants visent des certifications considérées comme cœur d'activité. Cette part est cependant très fluctuante, en fonction des effectifs visant la certification « **Technicien en pharmacie et cosmétique industrielle** » : elle représente 39 % des nouveaux alternants (41 nouveaux alternants) visant un niveau 4 en 2024 et 54 % en 2024 (65).
- Les nouveaux alternants visant une certification de niveau 6 suivent majoritairement des formations « cœur d'activité » : 47 % à 42 % entre 2020 à 2024, soit une baisse de 5 points.

Une forte part de certifications « interindustrielles non cœur d'activité » sur le niveau 5

- C'est sur le niveau 5 que la part des formations cœur d'activité est la plus faible. Elle est de 33 % en 2024. En effet, à l'exception des deux formations « Technicien supérieur en pharmacie et cosmétologie industrielles » ; du BTS Agricole « Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales (ANABIOTEC) » aucune certification cœur d'activité n'est suivie par plus de 10 nouveaux alternants par an.
- A contrario, on retrouve de nombreux diplômes menant à des fonctions « interindustrielles non cœur d'activité » visant une certification de niveau 5 (31 %).
- Cette forte proportion est notamment portée par le BTS « Maintenance des systèmes », qui est le diplôme de niveau 5 le plus fréquemment visé 55 nouveaux alternants en 2024, 18 % du total sur ce niveau).



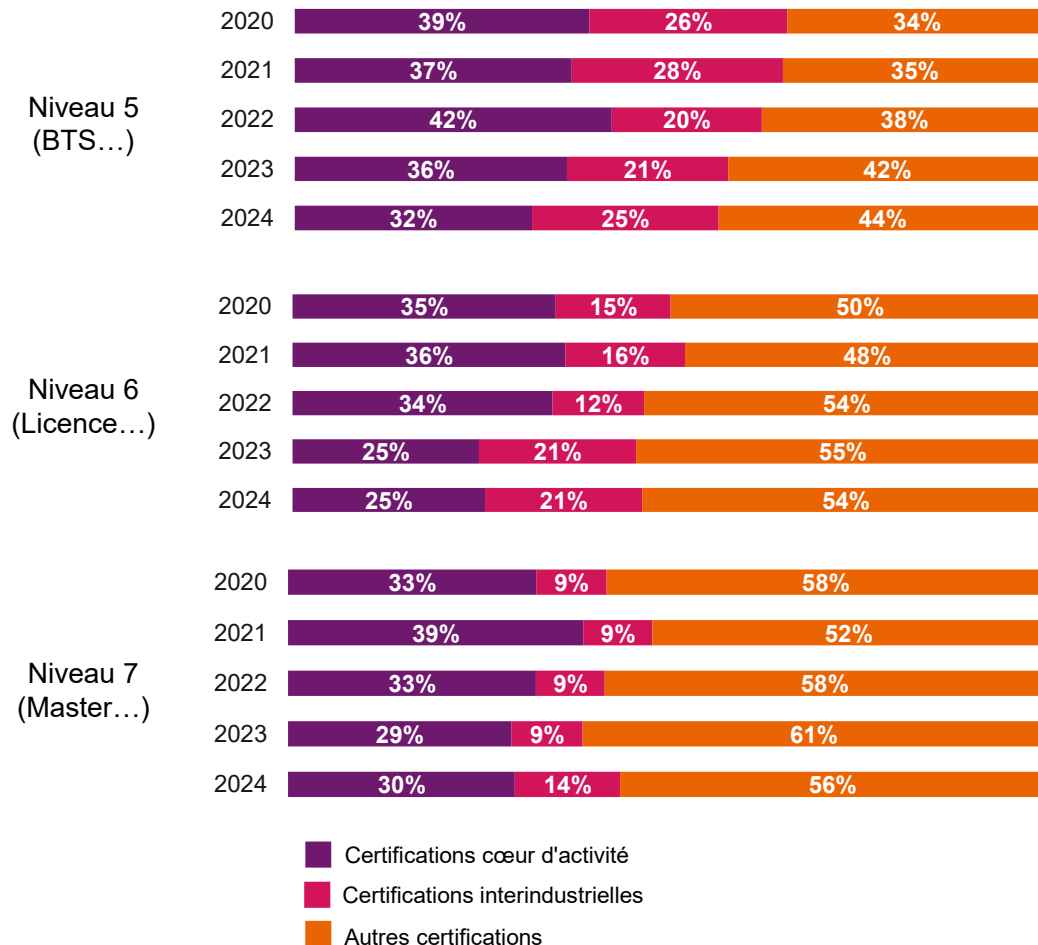
Les nouveaux alternants visant un niveau 3 sont trop peu nombreux pour que l'analyse de leur répartition soit pertinente.
Source : OPCO 2i, données « flux »



Les formations « cœur d'activité » par niveau dans la branche FC2PV



Type de formation suivi par niveau entre 2020 et 2024 dans la branche FC2PV



Une surreprésentation des formations « non cœur d'activité » parmi les certifications de niveau 5

- Les formations considérées comme « non cœur d'activité » ont vu leur part de nouveaux alternants augmenter de + 10 points en quatre ans pour la branche FC2PV. On retrouve notamment les **BTS « Gestion de la PME »**, « **Comptabilité et gestion** » et le **titre professionnel « Négociateur technico-commercial** ».

Un recours à l'alternance axé sur des certifications non-cœur d'activité, plutôt tertiaires

- Sur les niveaux 6 et 7 ; 54 % et 56 % des nouveaux alternants visent des certifications qui ne sont pas identifiées comme « cœur d'activité » par la branche FC2PV.
- Sur le niveau 6, les certifications « interindustrielles non cœur d'activité » sont surreprésentées (+4 points). Leur part est également en forte hausse (+6 points sur 4 ans).
- Sur le niveau 7, ce sont les autres formations, axées sur des fonctions supports (hors communication, marketing, commercial). On retrouve notamment des formations axées sur les ressources humaines, la gestion, ou encore suivant le Programme Grande Ecole. La part des nouveaux alternants visant une certification considérée comme non cœur d'activité a diminué de -2 points en quatre ans et de -5 points en un entre 2023 et 2024.

Lecture : en 2024, parmi les nouveaux alternants de la branche FCP2V visant une certification de niveau 6, 25 % visaient une certification identifiée comme cœur d'activité par la branche, 21 % une certification « interindustrielle non cœur d'activité » et 54 % d'autres certifications.

Les nouveaux alternants visant un niveau 3 ou 4, sont trop peu nombreux pour que l'analyse de leur répartition soit pertinente.

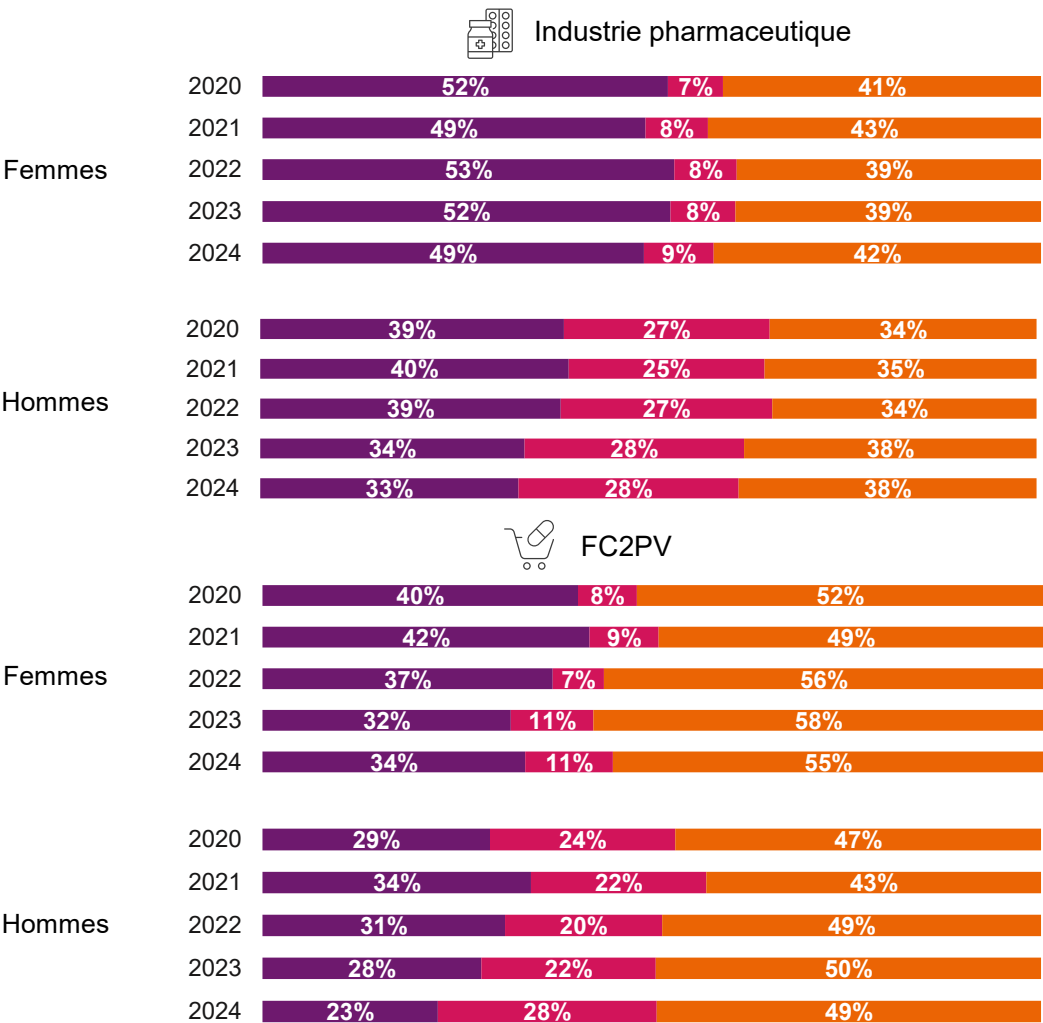
Source : OPCO 2i, données « flux »



Les formations « cœur d'activité » par sexe dans les industries pharmaceutiques

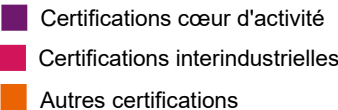


Type de formation suivi par sexe entre 2020 et 2024



Les nouvelles alternantes suivent plus souvent des formations « cœur d'activité »

- Pour les deux branches, on constate une nette différence dans les certifications visées par les nouveaux alternants en fonction de leur genre.
- Ainsi, près de **50% des nouvelles alternantes de la branche Industrie pharmaceutique suivent une formation identifiée comme « cœur d'activité »**, contre 33% des hommes.
- **Ce constat est un peu moins marqué pour la branche FC2PV : 34 % des femmes suivent une formation « cœur d'activité »**, contre 23 % des hommes, ce qui peut s'expliquer par un moindre ciblage des certifications « cœur d'activité ».
- Il s'explique notamment par **une pratique de l'alternance axée sur des spécialités genrées** : ainsi, **les formations axées sur les spécialités industrielles liées à la santé, aux médicaments ou aux biotechnologies (cœur d'activité) sont assez largement féminines**, alors que les spécialités de production industrielle, méthode, logistique, maintenance (non-cœur d'activité), sont au contraire très masculines.
- A contrario, on constate une part bien plus élevée des nouveaux alternants hommes visant des certifications « interindustrielles non cœur d'activité », sur des spécialités historiquement plus masculines : +20 points dans la branche Industrie pharmaceutique, +17 points dans la branche FC2PV.
- Dans la branche FC2PV, les femmes sont également plus nombreuses, en proportion, à viser d'autres certifications : 55 % d'entre elles contre 49 % des hommes.



06

- A. Le niveau des certifications visées en alternance
- B. Les formations « cœur d'activité » des industries pharmaceutiques
- C. Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants**

Les formations les plus suivies en alternance dans la branche Industrie pharmaceutique



Certification	Nouveaux alternants en 2024	% des nouveaux alternants en 2024	Niveau visé
◆ Master Sciences du médicament et des produits de santé (fiche nationale) (RNCP38985)	368	9%	7
◆ Master Ingénierie de la santé (fiche nationale) (RNCP39433)	179	4%	7
◆ Manager du développement d'affaires des industries et technologies du biomédical (MS) (RNCP38588)	115	3%	7
◆ Technicien en pharmacie et cosmétique industrielles (RNCP36085)	65	2%	4
◆ Technicien supérieur en pharmacie et cosmétique industrielles (RNCP36730)	64	1%	5
◆ Licence pro. Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation (fiche nationale) (RNCP40500)	61	1%	6
◆ Master Chimie (fiche nationale) (RNCP38703)	56	1%	7
◆ BTS Maintenance des systèmes (options A/B/C/D) (RNCP36968)	55	1%	5
◆ BUT Chimie : Analyse, contrôle-qualité, environnement (RNCP35494)	51	1%	6
◆ Licence pro. Bio-industries et biotechnologies (RNCP40411)	50	1%	6
◆ Manager en biotechnologies (RNCP38767)	40	1%	7
◆ Master Toxicologie et éco-toxicologie (fiche nationale) (RNCP39811)	39	1%	7
◆ Master Management de l'innovation (fiche nationale) (RNCP35910)	37	1%	7
◆ Manager marketing et développement de solutions innovantes pour les industries et technologies de santé (MS) (RNCP37814)	35	1%	7
◆ Master Management et administration des entreprises (fiche nationale) (RNCP35916)	35	1%	7

◆ Certifications identifiées comme cœur d'activité

Source : OPCO 2i, données « flux »

Une pratique de l'alternance largement axée sur les deux certifications phares de la branche professionnelle

- Si les 15 formations les plus répandues représentent 29 % des nouveaux alternants dans la branche Industrie pharmaceutique, **les deux premières en représentent 13 % à elles seules.**
- Le master « Sciences du médicament et des produits de santé » représente ainsi 9 % des nouveaux alternants, alors que le master « Ingénierie de la santé » en représente 4 %. **Il s'agit des deux certifications phares de la branche.**
- **Les formations identifiées par la branche professionnelle comme « cœur d'activité » sont logiquement surreprésentées** par rapport à leur poids dans la pratique de l'alternance (12 formations du Top 15, identifiées par une pastille violette). Les formations « BTS Maintenance des systèmes », « Master Management de l'innovation » et « Master Management et administration des entreprises » ne sont pas considérées comme « cœur d'activité ».
- Les intitulés des formations les plus suivies mettent également en lumière cette prédominance des spécialités liées à la santé, la pharmacie et les biotechnologies.
- **9 des 15 formations les plus suivies mènent à une certification de niveau 7**, qui est le principal niveau visé par les alternants de la branche (70 % des nouveaux alternants en 2024).



Les formations les plus suivies en alternance dans la branche FC2PV



Certification	Nouveaux alternants en 2024	% des nouveaux alternants en 2024	Niveau visé
◆ Master Sciences du médicament et des produits de santé (fiche nationale) (RNCP38985)	66	5%	7
◆ Licence pro. Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation (fiche nationale) (RNCP40500)	30	2%	6
◆ Master Ingénierie de la santé (fiche nationale) (RNCP39433)	25	2%	7
◆ BTS Négociation et digitalisation de la Relation Client (RNCP38368)	21	2%	5
◆ Licence pro. Bio-industries et biotechnologies (RNCP40411)	19	2%	6
BTS Gestion de la PME (RNCP38363)	19	2%	5
◆ Master Gestion de production, logistique, achats (fiche nationale) (RNCP35921)	12	1%	7
Master Marketing, vente (fiche nationale) (RNCP35907)	12	1%	7
TP Négociateur technico-commercial (RNCP39063)	11	1%	5
◆ Manager en biotechnologies (RNCP38767)	11	1%	7
BTS Comptabilité et Gestion (RNCP39159)	11	1%	5
Manager des organisations (RNCP35280)	10	1%	7
Master Management et administration des entreprises (fiche nationale) (RNCP35916)	9	1%	7
TP Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique (RNCP37277)	9	1%	5
BTS Maintenance des systèmes (options A/B/C/D) (RNCP36968)	8	1%	5

◆ Certifications identifiées comme cœur d'activité

Source : OPCO 2i, données « flux »

Dans la branche FC2PV, une moindre concentration des nouveaux alternants dans les formations les plus suivies

- On retrouve la même certification principale dans la branche FC2PV que dans la branche Industrie pharmaceutique : **le master « Sciences du médicament et des produits de santé »**.
- **Ils concentrent 5 % des nouveaux alternants de la branche.** Cette proportion est cependant deux fois moins élevée que dans la branche Industrie pharmaceutique. Globalement, **les principales certifications représentent une part moindre des nouveaux alternants** de la branche (23 %)
- 6 des formations les plus suivies mènent à une certification de niveau 5 ; 7 mènent également à un niveau 7 ; 2 mènent à un niveau 6.
- Globalement, **les principales formations suivies dans la branche reflètent assez bien la diversité de ses activités, moins axées sur la production que l'ensemble de l'interindustrie**, avec des formations axées sur la fabrication de produits de santé, sur leur commercialisation et leur maintenance.
- La plupart de ces formations (5 sur 15) sont liées à la santé, la pharmacie et les biotechnologies. Les formations en lien avec les fonctions commerciales et de gestion sont assez représentées également (10 sur 15).
- **7 formations sur 15 sont considérées comme « cœur d'activité »** par la branche (identifiées par une pastille violette).



07

**Les résultats de l'alternance
dans les industries
pharmaceutiques**

07

- A. Estimation des résultats de l'alternance dans les principaux CFA des industries pharmaceutiques**
- B. La part des contrats rompus dans les données de l'alternance

Estimation des résultats de l'alternance dans les principaux CFA des industries pharmaceutiques

Méthodologie utilisée

APPROCHE RETENUE

Afin d'estimer l'insertion professionnelle, la réussite des alternants et le taux de rupture des contrats en alternance dans les Industries pharmaceutiques, les CFA et organismes de formation de branche et/ou formant le plus d'alternants ont été interrogés :

- Le CFA LEEM (« MIS'APPRENTISSAGE »)
- Le Groupe IMT – CFA EFIIP (IMT Industries, Ecole de formation initiale de l'Industrie Pharmaceutique)

OBJECTIFS DE L'APPROCHE

- Identifier les taux de réussite, de rupture et d'insertion sur les principales certifications et les principaux formateurs en alternance de la branche
- Recueillir des éléments qualitatifs d'explication et d'analyse

LIMITES DE L'APPROCHE

- Les retours des CFA portent sur l'ensemble de leurs alternants, indépendamment de leur branche
- Les données des CFA ne sont pas harmonisées d'un CFA à l'autre : le taux d'insertion par exemple, ne porte pas sur la même période



Taux de réussite, de rupture et d'insertion

CFA LEEM « MIS'Apprentissage »



Certifications	Code RNCP
Master Sciences du médicament et des produits de santé	RNCP38985
Master Ingénierie de la santé	RNCP39433
Licence professionnelle Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation	RNCP40500
Licence professionnelle Bio-industries et biotechnologies	RNCP40411
Manager en biotechnologies	RNCP37047
Master Toxicologie et éco-toxicologie	RNCP39811
Master Management de l'innovation	RNCP39311
Assistant ingénieur biologie - Biochimie - Biotechnologies	RNCP38267

Sur les principales certifications des deux branches, plus de 1 000 étudiants formés par an, et une réussite avoisinant les 100%

Sur les 8 certifications menant aux métiers des branches Industries pharmaceutiques proposées par le CFA LEEM, **1 044 étudiants ont été formés au cours de l'année 2024** (dont près de 500 sur le master « Sciences du Médicament et des produits de santé »).

Sur l'ensemble de ces 8 certifications, **les taux de réussite sont extrêmement élevés et oscillent entre 98% et 100%.**

Nombre d'étudiants (dont alternants) par session en 2024	Taux de réussite à l'issue de la formation en 2024	Taux d'insertion professionnelle, 6 mois après une sortie d'études en 2024	Taux de poursuite d'études en 2024	Taux de rupture des contrats d'alternance en 2024
469	100 %	67 %	5 %	8 %
168	100 %	60 %	6 %	8 %
136	100 %	53 %	40 %	10 %
87	100 %	48 %	27 %	4 %
67	98 %	57 %	5 %	6 %
53	100 %	59 %	2 %	8 %
36	100 %	58 %	9 %	4 %
28	100 %	50 %	50 %	14 %

Une insertion professionnelle solide et un taux de poursuite d'études faible

Un diplômé sur deux arrive à s'insérer sur le marché du travail à la sortie de leur formation. Les masters « Sciences du Médicament et des produits de santé » et « Ingénierie de la santé » se distinguent par des taux d'insertion supérieurs à 60 %. En revanche, les deux licences professionnelles « Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation » et « Bio-industries et biotechnologies » connaissent un recul marqué de l'insertion professionnelle depuis 2022, avec des baisses respectives de 21 points et 27 points.

Les **taux de poursuite d'études en 2024 demeurent globalement faibles**, à l'exception du titre « Assistant ingénieur en biologie-biochimie-biotechnologies » (formation dispensée dans des écoles d'ingénieurs qui encouragent la continuité des parcours académiques), ainsi que de la licence professionnelle « Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation ».

Taux de rupture hétérogènes selon les certifications

Ils sont particulièrement élevés dans certaines formations, notamment le titre « Assistant ingénieur en biologie-biochimie-biotechnologies » (14 %, soit +14 points depuis 2022) et la licence professionnelle « Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation » (10 %, soit +9 points depuis 2022).



Taux de réussite, de rupture et d'insertion

Groupe IMT - CFA EFIIIP (IMT Industries, École de formation initiale de l'Industrie Pharmaceutique)



Certifications	Code RNCP
Technicien en pharmacie et cosmétique industrielles	RNCP36085
Technicien supérieur en pharmacie et cosmétiques industriels	RNCP36730

Nombre d'alternants par session en 2024	Taux de réussite à l'issue de la formation en 2024	Taux d'insertion professionnelle, 6 mois après une sortie d'études en 2024	Taux de poursuite d'études en 2024	Taux de rupture des contrats d'alternance en 2024
212	75 %	64 %	32 %	18 %
129	87 %	70 %	30 %	8 %

Des effectifs solides et une forte attractivité des parcours

Les certifications Technicien en pharmacie et cosmétique industrielles (niveau 4) et Technicien supérieur en pharmacie et cosmétique industrielles (niveau 5) regroupent en 2024 un volume significatif d'alternants, avec 212 inscrits pour le niveau Technicien et 129 inscrits pour le Technicien supérieur.

De plus, alors que le nombre d'étudiants sur ces deux certifications s'élève à 341 en 2024, **le nombre d'alternants formés est en hausse de +30 % par rapport à 2022.**

Le taux de réussite s'établit en 2024 à 75 % pour le niveau technicien et 87 % pour le technicien supérieur. Par ailleurs, il est à noter que les alternants non certifiés présentent également de bons niveaux d'insertion professionnelle, confirmant la forte valeur opérationnelle des compétences acquises.

Taux d'insertion et de poursuite d'études toujours très élevés

Les taux d'insertion professionnelle à l'issue de la formation en 2024, restent élevés, bien qu'en recul par rapport à 2022. En 2024, le taux atteint 64 % pour le niveau technicien et 70 % pour le technicien supérieur. Ce repli s'explique en grande partie par la hausse des poursuites d'études, et non par une dégradation de l'employabilité. Les insertions observées correspondent très majoritairement aux métiers visés, avec une adéquation totale pour le technicien supérieur.

Les poursuites d'études progressent nettement et concernent désormais près d'un tiers des diplômés (32 % pour le technicien, 30 % pour le technicien supérieur). Ces poursuites s'effectuent majoritairement en alternance, principalement vers des licences professionnelles, mais également, de plus en plus, vers des écoles d'ingénieurs, traduisant une montée en qualification des parcours et une évolution des aspirations des diplômés.

Taux de rupture hétérogènes selon le niveau visé

Les taux de rupture de contrats d'alternance sont contrastés selon le niveau de certification. En 2024, ils atteignent 18 % pour le niveau technicien, contre 8 % pour le technicien supérieur. Cette différence s'explique notamment par des trajectoires professionnelles plus progressives pour les niveaux 4, qui débutent plus fréquemment par des missions de travail temporaire avant une stabilisation en emploi durable.



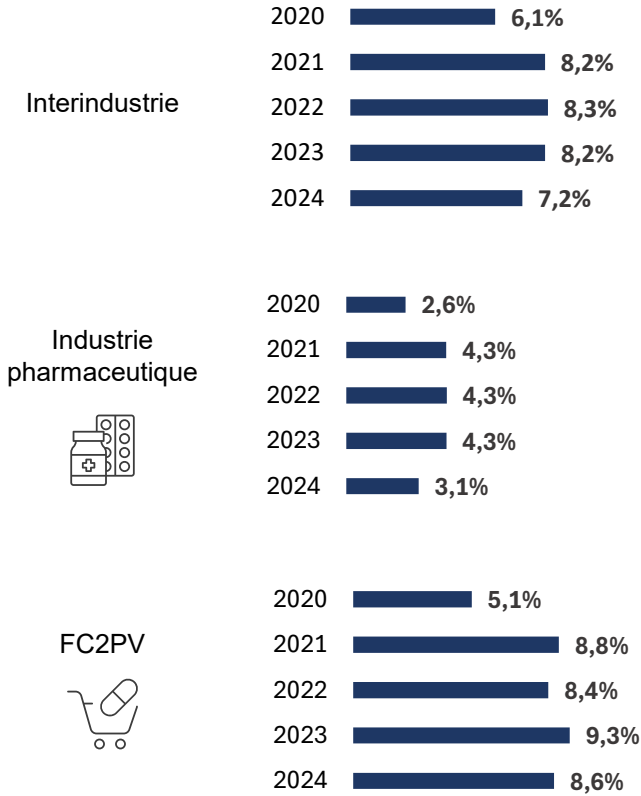
07

- A. Estimation des résultats de l'alternance dans les principaux CFA des industries pharmaceutiques
- B. La part des contrats rompus dans les données de l'alternance**

La part des contrats rompus dans les industries pharmaceutiques



Part des contrats rompus entre 2020 et 2024 dans les industries pharmaceutiques



La méthodologie retenue ici s'appuie sur celle déployée par la Dares qui consiste à calculer un taux de rupture des contrats à 9 mois. Cette méthodologie :

- Calcule la **part des contrats qui ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois** (date de début de contrat + 9 mois). Cela permet de couvrir la majorité des contrats et de produire un même indicateur pour des durées de contrats très variables.
- Ne **comptabilise pas les ruptures qui interviennent dans les 2 derniers mois de ces contrats**. Cela permet de ne pas prendre en compte les situations où un alternant a probablement déjà terminé sa formation.

Un taux de rupture moindre au sein de la branche Industrie pharmaceutique

- Alors que plus de 7 % des contrats d'alternance ont été rompus avant leur terme en 2024 dans l'interindustrie, ce chiffre est de 3,1 % dans la branche Industrie pharmaceutique. Il s'agit du **taux de rupture le plus faible parmi les branches professionnelles de l'interindustrie**.
- Alors que le taux de rupture des contrats d'alternance dans la branche FC2PV était de 5,1 % en 2020, il est de 8,6 % en 2024, soit une hausse de 3,5 points.

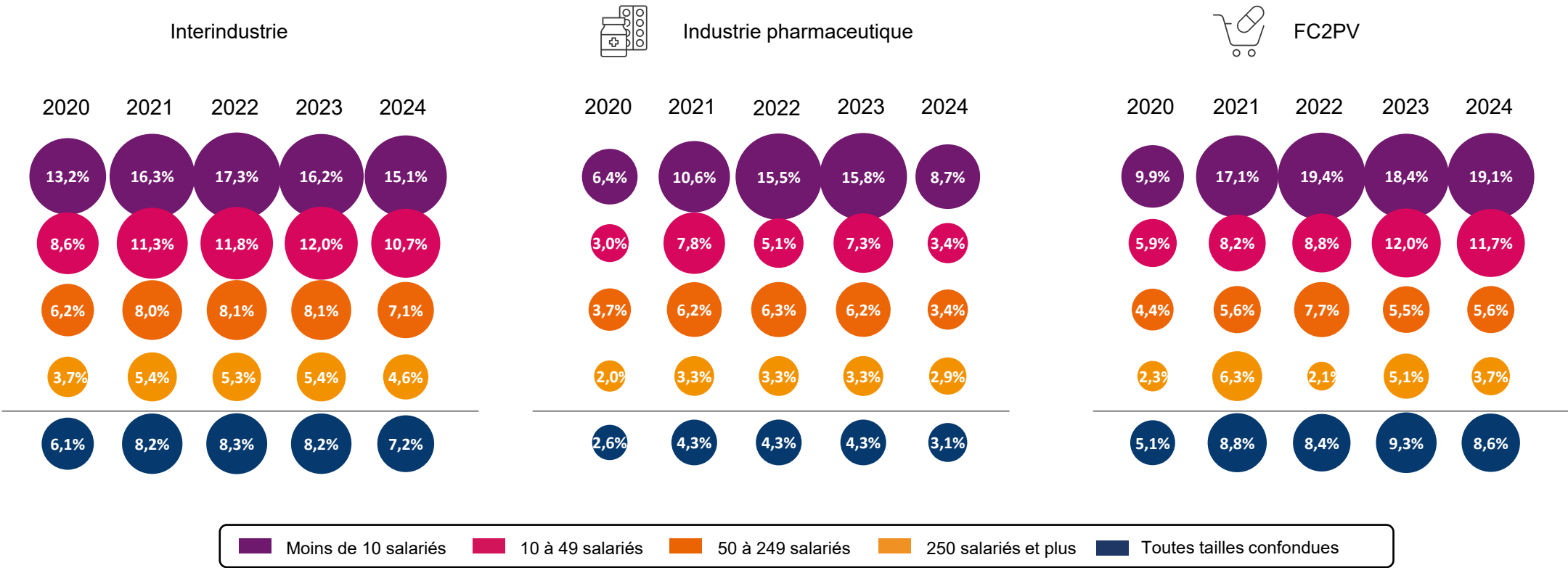
Source : OPCO 2i, données « flux »



La part des contrats rompus selon la taille des entreprises dans les industries pharmaceutiques



Part des contrats rompus selon la taille des entreprises entre 2020 et 2024



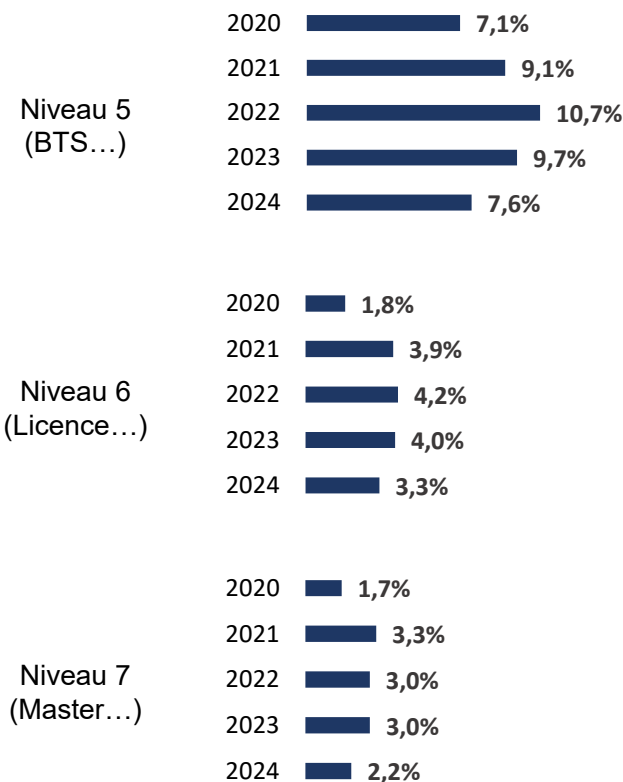
Source : OPCO 2i, données « flux »



La part des contrats rompus par niveau dans la branche Industrie pharmaceutique



Part des contrats rompus entre 2020 et 2024 par niveau visé dans la branche Industrie pharmaceutique



Un taux de rupture qui décroît avec le niveau de qualification

- Dans la branche Industrie pharmaceutique, le taux de rupture des contrats en alternance est bien plus élevé sur les formations visant un niveau 5 que sur les autres niveaux : 7,6 % en 2024, contre 3,1 % tous niveaux confondus. Cette part est en baisse de 3,1 points sur 2 ans.
- Sur le niveau 6, cette proportion est de 3,3 % en 2024, similaire à la moyenne tous niveaux confondus, en hausse par rapport à 2020 (+1,5 points).
- Sur le niveau 7, cette part est moindre, et oscille entre 1,7 % et 2,2 % d'une année à l'autre. Ce taux est en baisse depuis 3 ans (-1,1 points).

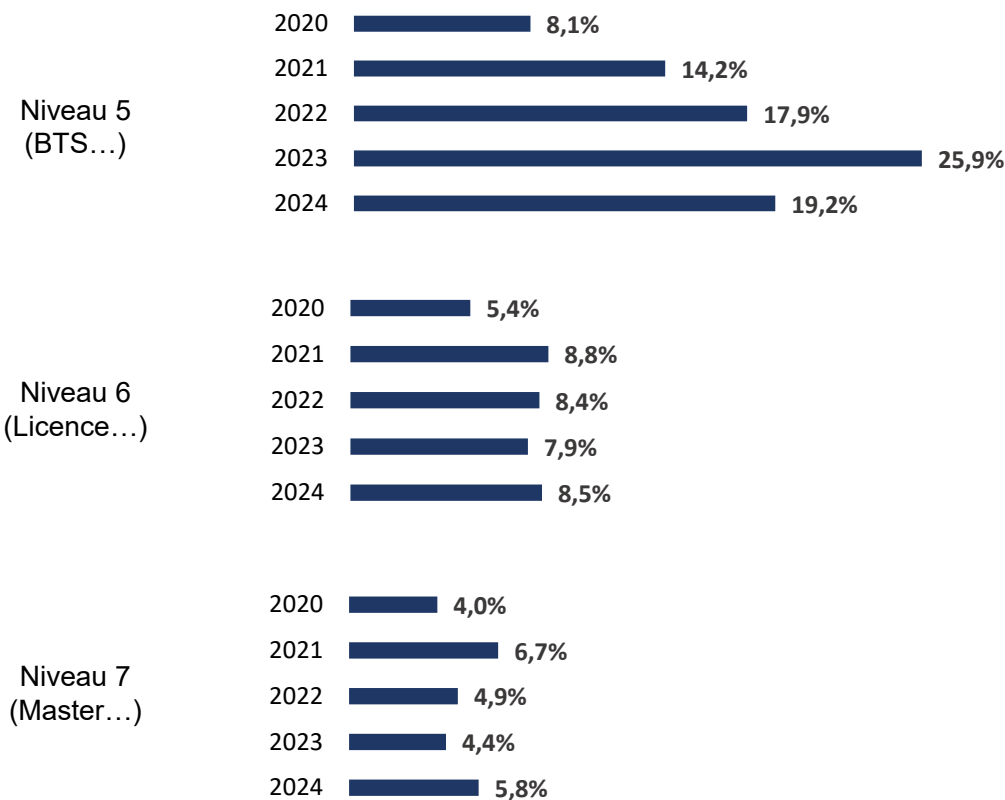
Source : OPCO 2i, données « flux »



La part des contrats rompus par niveau dans la branche FC2PV



Part des contrats rompus entre 2020 et 2024 par niveau dans la branche FC2PV



Un taux de rupture très fort sur le niveau 5, qui décroît avec le niveau de qualification

- Dans la branche FC2PV, la part des contrats rompus est particulièrement élevé concernant les nouveaux alternants visant des certifications de niveau 5 : 19,2 % en 2024, +11,1 points par rapport à 2020. C'est 10,6 points de plus que la moyenne interindustrielle.
- Sur le niveau 6, le taux de rupture a augmenté 2020 et 2024 (passant de 5,4 % à 8,5 %). Alors que les diplômés de niveau 6 étaient auparavant largement des licences professionnelles se faisant en 1 an, le démarrage des BUT en 2021 a pu impacter ce chiffre à la hausse.
- Sur le niveau 7, le taux de rupture est en baisse depuis 2021, il est passé de 6,7 % à 5,8 % soit une baisse de 0,9 points. Cependant, en un an, il a augmenté de 1,4 points entre 2023 et 2024.

Source : OPCO 2i, données « flux »





 [observatoire-competences-industries.fr](https://www.linkedin.com/company/observatoire-competences-industries)
